

REFLETS & NUANCES

LA REVUE DES MÉTIERS DE LA PEINTURE ET DU REVÊTEMENT DE SOL



UNION
PROFESSIONNELLE
DES MÉTIERS
DE LA FINITION

VIE SYNDICALE
UN NOUVEAU PRÉSIDENT POUR L'UNION
COMMENT L'EDTU SIMPLIFIE
MA VIE PROFESSIONNELLE

JURIDIQUE
L'INTÉRÊT DE L'AVOCAT
POUR L'ENTREPRENEUR

FAÇADE
NOUVELLES DISPOSITIONS
CONTRE LES INCENDIES

SÉCURISER ET PILOTER SA TRÉSORERIE AU QUOTIDIEN



NOUVELLES TECHNOLOGIES
DES LOGICIELS POUR MIEUX GÉRER SON TEMPS



182
JANVIER
2020

CLUB ALLIANCE

Fabricants de produits, de matériels ou prestataires de service,
vous constituez l'environnement professionnel de l'entrepreneur de finition.

Le Club Alliance est un lieu privilégié entre les entreprises membres
de l'Union professionnelle des métiers de la finition et leurs fournisseurs partenaires.



Si vous souhaitez adhérer au Club Alliance, contactez

Yves Labbé : contact@cluballiance.fr

ÉDITO RN182



NOUVELLE ANNÉE, NOUVEAU PRÉSIDENT

Cette nouvelle année qui débute a une teinte particulière pour moi puisque vous m'avez fait le grand honneur de m'élire Président de notre Union. J'ai donc pris mes fonctions au 1^{er} janvier conformément à nos nouveaux statuts, avec la volonté d'être à la hauteur de la confiance que mes confrères m'ont accordée.

Notre Union, désormais, après les six années de période transitoire suite au rapprochement de l'UPPF et de l'UNRST, est bien l'Union des Métiers de la Finition. Les présidences successives de Marc Ciolfi et Bruno Lucas ont œuvré dans ce sens et je souhaite poursuivre leur travail pour la défense et la promotion de nos métiers, dans cet esprit de convivialité qui nous caractérise.

Notre nouvelle équipe travaillera à renforcer le service à l'adhérent, en poursuivant le développement de l'application de l'Union, l'EDTU. Le numérique doit entrer dans nos entreprises pour faciliter notre quotidien et nous aider à améliorer nos marges.

Je profite de cette tribune pour vous encourager, vous, chefs d'entreprises, à nous rejoindre lors de nos journées techniques et nos Conseils d'administration. Nous y échangeons autour de sujets qui vous concernent et en profitons pour recueillir vos suggestions, attentes, envies.

Nous avons consacré le premier numéro de l'année à la thématique : « Sécuriser et piloter sa trésorerie au quotidien » avec des conseils et solutions d'experts pour aider les professionnels à optimiser leur trésorerie. En effet, 2019 a vu une augmentation des délais de paiement de nos clients alors que nous avons plutôt compressé nos délais de paiement à nos fournisseurs ! Il faut que cela cesse. La loi LME doit s'appliquer à tous de la même façon. Alors que nos entreprises souffrent toujours de conditions d'organisation et d'exécution des chantiers dégradés, les besoins de trésorerie deviennent une question prégnante pour leur survie.

Le Bureau de l'Union et moi-même vous présentons pour cette nouvelle année, nos meilleurs vœux pour vous et vos proches. Qu'elle vous apporte réussite dans vos entreprises.

NICOLAS BLANGY

PRÉSIDENT DE L'UNION PROFESSIONNELLE
DES MÉTIERS DE LA FINITION



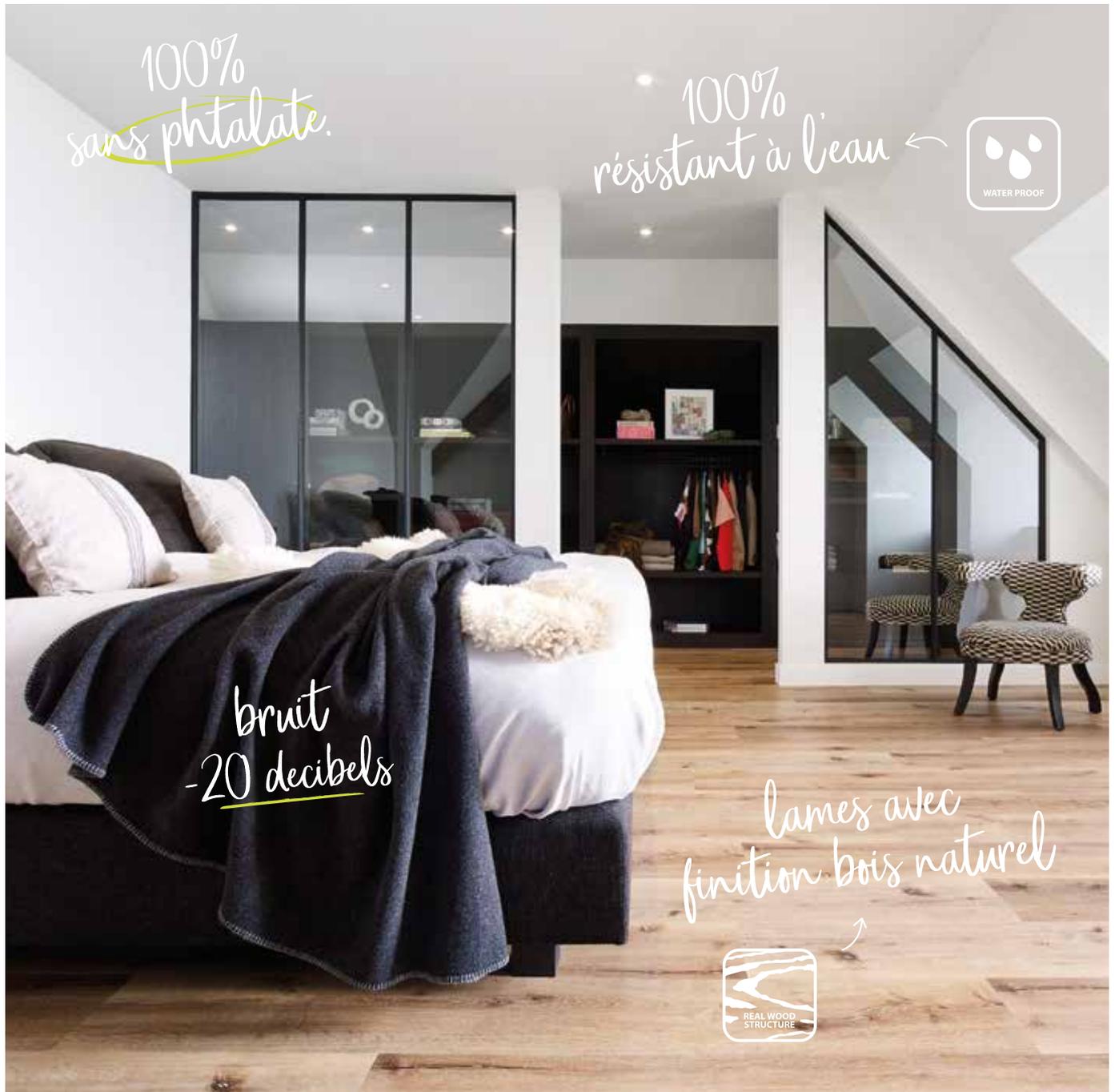
Pensez-y !

Reflets & Nuances
est consultable en
version numérique

<https://ffb-upmf-app.fr>

spirit.

nouveau!



Des styles tendances, des designs élégants et une installation simple, la collection Spirit décline des lames et des dalles vinyle pour tous les goûts, allant de la simplicité au luxe et du plus accessible à l'exclusif. Résistant aux rayures et nécessitant peu d'entretien, Spirit vous permet de vivre comme vous l'entendez en toute liberté ! www.berryalloc.com

BERRY  ALLOC®
VINYL PLANKS & TILES



P.6 VIE SYNDICALE

- p.6 **CONSEIL D'ADMINISTRATION**
Un nouveau président pour l'Union
- p.9 La vie des sections
- p.12 La France des chantiers
- p.14 Comment l'EDTU simplifie ma vie professionnelle
- p.16 Un succès pour les premières rencontres de l'ITE !

P.18 ACTUALITÉ

- p.18 **DOSSIER**
Sécuriser et piloter sa trésorerie au quotidien
- p.23 **OFFRE NUMÉRIQUE**
e-btp élargit ses offres
- p.26 **RENCONTRE**
14^e Rencontre du Club Alliance
- p.30 **LA PAROLE À...**
Pascal Hoareau, président du SIPEV

- p.32 **JURIDIQUE**
L'avocat aide les entrepreneurs à transformer le juridique en avantage commercial
- p.34 **VÉHICULES UTILITAIRES**
Vul moyen, le temps de la concentration

P.36 NOUVELLES TECHNOLOGIES

- p.36 **LOGICIELS**
Des logiciels pour mieux gérer son temps

P.40 TECHNIQUE

- p.40 **RENTABILITÉ**
Ces peintures qui rationalisent les chantiers
- p.45 **RÉNOVATION**
Petit, grand chantier ?
Un chantier tout simplement
- p.47 **MAINTENANCE**
Entretien des sols textiles en locaux collectifs

- p.55 **LÉGISLATION**
Nouvelles dispositions contre les incendies de façade
- p.58 **CHANTIER**
Étanchéité I4 avec joints creux
- p.61 Questions des entreprises de l'UPMF-FFB

P.64 FORMATION

- p.64 **ENSEIGNEMENT**
L'École d'Art Mural de Versailles

P.69 NOUVEAUTÉS

- p.69 Janvier 2020

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 7 NOVEMBRE 2019

UN NOUVEAU PRÉSIDENT POUR L'UNION

Le conseil d'administration du 7 novembre a été marqué par l'élection de Nicolas Blangy à la présidence de l'Union. Il s'agit de la première élection après une période transitoire de six années suite au rapprochement, en 2014, de l'UPPF (peintres) et de l'UNRST (soliers) et des présidences successives de Marc Ciolfi et Bruno Lucas.

C'est le président Lucas qui a mené la procédure de l'élection ce 7 novembre. Un seul candidat s'est présenté à la présidence de l'UPMF : Nicolas Blangy, trésorier de l'Union. Sa candidature ayant obtenu l'unanimité, celui-ci a été déclaré président de l'UPMF. Le nouveau président prendra ses fonctions, conformément aux nouveaux statuts de l'Union, au 1^{er} janvier 2020 pour une période de 3 ans.

A 44 ans, Nicolas Blangy est marié et père de deux filles. Il est directeur général de l'entreprise PRM & Associés à Amiens qui a des activités dans la peinture intérieure et extérieure, le ravalement de façade, les sols souples et la fabrication de peintures pour l'industrie. Il est par ailleurs président de la Fédération du Bâtiment et des TP de la Somme.

Le nouveau président s'est félicité du bon fonctionnement de l'Union dont la mission principale reste la promotion de nos métiers. Il est important de continuer à produire des documents utiles à nos entreprises et à rassembler nos adhérents dans les réunions techniques en région et statutaires. Avec les membres du Bureau, il faudra réfléchir à mieux diffuser, ou à diffuser différemment cette information, technique ou autre.

Nicolas Blangy a souligné que les adhérents changeaient et que leurs attentes évoluaient. Faire s'engager les jeunes générations est un défi. Mais l'UPMF ne manque pas d'outils attrayants et performants comme, notamment, l'application l'EDTU et la revue Reflets & Nuances.

Focus sur l'Excellence

Lors de ce conseil d'administration, un point a été fait sur l'organisation des Olympiades en région. Nombre de pays s'investissent dans cette compétition pour avoir une représentation voire une représentativité digne des Jeux Olympiques ! Il est important que les métiers de la finition montent en compétences et en qualité. Il faut donc susciter les candidatures et solliciter les CFA, être aux aguets des MAF, mobiliser les sections



« Les comptes rendus du conseil d'administration et des commissions de l'UPMF sont consultables sur l'application <https://ffb-upmf-app.fr> brique « documents » et sur www.upmf.ffbatiment.fr « espace adhérent ».



▲ NICOLAS BLANGY, PRÉSIDENT DE L'UPMF



départementales et régionales. Et communiquer sur ces concours !

Rappelons que la France, Lyon, accueillera et organisera la finale internationale des WorldSkills en 2023 et ses sélections régionales en 2022. C'est à Lyon également que se tiendra la sélection nationale, en octobre 2020, de la compétition internationale de Shanghai qui aura lieu du 22 au 27 septembre 2021. Les inscriptions pour les sélections régionales qui se tiendront à la fin du 1^{er} trimestre 2020, sont ouvertes. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site WorldSkills France.

Il existe un référent WorldSkills par région. Les présidents régionaux, qui ont pour mission la formation et les concours de l'Excellence, auront la charge de contacter ce référent afin de définir la meilleure action dans chaque région.

Francis Nocquet (Nouvelle Aquitaine) a été nommé référent national métier peinture et Jérôme Nias (Grand Est) référent métier sol. Les épreuves sol resteront au niveau national car il n'y a pas un suffisamment grand nombre de pays présentant des candidats.

En ce qui concerne le concours « Un des meilleurs ouvriers de France » (MOF), Francis Nocquet a accepté le pilotage de la commission sujets, Luc Papavoine (Ile-de-France Est) est président du jury pour la peinture et peinture en décor. Pour le sol, Marc Ciolfi (Auvergne-Rhône-Alpes) est président du jury et Yann Rivière (Nouvelle Aquitaine) président de la commission sujets. ■

TRAVAUX DES COMMISSIONS



COMMISSION TECHNIQUE SOL

Un point a été fait sur l'avancée du NF DTU 53.12. Après la dernière réunion du 26 novembre, le projet sera remis au BNTEC pour être présenté au CGNorBât puis proposé en enquête publique (voir page 49). En 2020, l'Union travaillera sur la révision du DTU 59.3 peinture de sols (voir page 49). La commission a également traité les conditions de travail et de Santé Sécurité des poseurs de revêtements de sol souple. Il a été évoqué les programmes carto-amiante et carto-silice, ce dernier devant faire l'objet d'un rapport de l'OPPBT dont la publication est prévue pour fin 2019.



COMMISSION FORMATION

La commission a accueilli Dominique Prosper, ancien Inspecteur de l'Education Nationale en charge de la filière aménagement et finition, pour évoquer les rapports entre la profession et l'Education nationale dans le cadre de l'élaboration des diplômes et des sujets d'examen. La commission a validé la présentation des métiers de la finition destinée aux élus qui vont faire la promotion de la filière dans les collèges ou les forums des métiers. Elle sera communiquée aux présidents pour qu'ils puissent l'utiliser lors de ces déplacements.



COMMISSION GESTION

Deux sujets ont été à l'ordre du jour : la diminution de prestations sur les marchés publics ou privés et les actions statutaires ou de gestion à mettre en place en cas d'incapacité du dirigeant. Il a été rappelé que des documents existaient sur le site de la Fédération pour formaliser ce calcul en cas de moins-value dans les marchés publics ou privés et que les juristes de la FFB en département sont compétents. Afin de prévenir l'incapacité du dirigeant, il est important de mettre en place, en amont, des délégations ou des modes de fonctionnement, car la réactivité à ce type d'évènement est capitale pour éviter de laisser la rumeur éventuelle ou l'incertitude casser le cours normal de l'activité.



COMMISSION TECHNIQUE FAÇADES

La commission a accueilli Bruno Hertrich, ingénieur à la DAT de la FFB, venu présenter les nouvelles aides financières en faveur de la rénovation énergétique. Il a également été présenté le programme PROFEEL (Programme de la Filière pour l'innovation en faveur des Économies d'Énergie dans le bâtiment) qui fait suite du programme PACTE. Deux des projets lancés concernent entreprises ITE (bardage et ETICS). Il a également été abordé l'évolution de la réglementation incendie en façade pour les immeubles de moyenne hauteur, pour lesquels il n'est plus possible de mettre du polystyrène en ITE au-dessus de 28 m (voir page 55). L'isolant doit dorénavant être incombustible ce qui signifie laine de verre ou de roche.



COMMISSION INTÉRIEUR-DÉCORATION

Exceptionnellement, la commission technique a été remplacée par deux ateliers de prise en main de l'application l'EDTU. Des séances de sensibilisation à cet outil seront à nouveau proposées en 2020.



**Systemes de preparation,
de depollution et de sublimation de surfaces**

#DEPOLLUTIONCHALLENGE
#AMIANTE
#PLOMB

DÉCAPAGE EN TOUTE SÉCURITÉ :

- Minium de plomb
- Céruses de plomb
- Peintures et enduits organiques amiantés ou sur fonds amiantés en SS3 ou SS4.

L'EMPOUSSIEREMENT RÉDUIT À SON STRICT MINIMUM.



www.groupe-lice.fr

758 Rue Du Chat Botté - Z.A.C. Des Malettes - 01700 BEYNOST
Tél. 04 78 31 17 17 - Email : info@lice.fr





BRETAGNE À VOS AGENDAS !

La Fédération Française du Bâtiment de Bretagne organise ses 5^{es} assises régionales du bâtiment, événement biennal qui rassemble l'ensemble des acteurs de la construction et des institutions bretonnes. Lieu privilégié de rencontres et d'échanges, cet événement se veut prospectif, riche et dynamique. Les précédentes assises ont abordé les questions de performance énergétique, de numérique et de fractures territoriales. Les cinquièmes assises s'ancrent dans le port de Saint-Malo pour s'ouvrir sur le thème émergent de la responsabilité sociétale des entreprises et de l'implication du bâtiment dans les grands sujets de société. Cet événement est gratuit et ouvert à tous !

Infos et pré-inscriptions : <https://www.batiment.bzh/5es-assises-regionales-du-batiment/>

N'attendez pas pour vous préinscrire...

PAYS DE LA LOIRE RÉUNION DÉLOCALISÉE EN ENTREPRISE

Les présidents UPMF-FFB Pays de la Loire se sont réunis le 9 octobre sous la présidence d'Antony Fontaine, dans les locaux de l'entreprise PRB à la Mothe Achard. Au programme : visite commentée de l'entreprise, point sur les actions en cours (Olympiades des Métiers, formation/recrutement...) et sur les dossiers d'actualités de la profession. Marine Poulhalec, ingénieur à l'UPMF, avait fait le déplacement pour présenter le nouvel outil de gestion des chantiers de finition : l'EDTU.

Cette réunion a été l'occasion d'inviter des entreprises de Vendée, réunissant ainsi une quinzaine de participants. Les échanges se sont poursuivis lors du dîner dans un restaurant aux Sables d'Olonne.



©UPMF-FFB

INDRE-ET-LOIRE DEUXIÈME ÉDITION DES ATELIERS TECHNIQUES

La seconde édition des Ateliers techniques de la FFB Indre-et-Loire s'est déroulée le 21 novembre à la Maison du Bâtiment à Tours. Au programme : ateliers maçonnerie, carrelage, couverture, électricité... et peinture, animé par Thierry Houdin, ingénieur à l'UPMF. Cet atelier portait sur les peintures améliorant la qualité de l'air : contexte réglementaire, QAI (Ecolabels, classification des matériaux, produits de sols sans phtalates), peintures dépolluantes. L'après-midi s'est terminée par un cocktail convivial durant lequel les entrepreneurs ont pu échanger.



©UPMF-FFB

CARNET SYNDICAL



MAINE- ET-LOIRE JOHANA BISEUX

co-gérante de l'entreprise Baudon SAS à Cholet, a été nommée présidente de la section peinture de la FFB du Maine-et-Loire.

BAS-RHIN EMPORTEZ TOUS VOS DOCUMENTS SUR CHANTIER !

Sous la présidence de Guy Kleinmann, une dizaine d'adhérents de la chambre professionnelle de la finition technique de la FFB du Bas-Rhin s'étaient réunis le 29 octobre pour une prise en main de l'application l'EDTU. Cette réunion s'était tenue dans les locaux de la FFB 67.



ILE-DE-FRANCE-EST UN DÉJEUNER DE LA SAINT-LUC NUMÉRIQUE

La section peinture de la FFB Ile-de-France-Est, sous la présidence de Luc Papavoine, organisait le 18 octobre au restaurant du club du BTP 77 un déjeuner de la Saint-Luc. A cette occasion, Marine Poulhalec, ingénieur à l'UPMF s'était déplacée pour une démonstration de l'application l'EDTU. Une façon conviviale de mêler échanges et repas !



SARTHE DÉJEUNER ET TECHNIQUE

Franck Fontaine, président de la section peinture de la Fédération du BTP de la Sarthe a organisé la dernière réunion de la section autour d'un déjeuner le 10 octobre au siège de la fédération. Au (menu !) et programme : les interfaces peintre - maçon et peintre - plâtrier, les travaux en cours menés par l'Union, un point sur l'Isolation Thermique par l'Extérieur (ITE), des actualités juridiques. Thierry Houdin, ingénieur à l'UPMF a répondu aux questions des entrepreneurs.

MOSELLE SOIRÉE TECHNIQUE DE LA FÉDÉRATION BTP

Le 17 octobre était organisé par la Fédération BTP de Moselle, une soirée technique dédiée aux métiers du second œuvre au CFA BTP de Montigny-lès-Metz. Après une visite du CFA et de ses ateliers, la section professionnelle peinture finition, présidée par Felice Della Rosa a fait un point statutaire qui a été suivi de la présentation de l'application l'EDTU par Marine Poulhalec, ingénieur à l'UPMF. Quatre autres sections professionnelles s'étaient également réunies pour un point d'actualité. Tous se sont retrouvés pour un cocktail dînatoire.



CÔTES D'ARMOR SOIRÉE TECHNIQUE DES MÉTIERS DE LA PEINTURE ET FINITION

A l'initiative de Philippe Nicol, son président, la section peinture de la FFB Côtes d'Armor a organisé une soirée technique des métiers de la peinture et de la finition le 8 octobre à Langueux. Une quinzaine de personnes se sont réunies pour une présentation des fiches interface visant à faciliter une bonne relation entre les métiers du plâtre et les métiers de la finition. Ces fiches rappellent à chacun les obligations et les exigences minimales à respecter.

Les entrepreneurs ont été particulièrement attentifs aux outils numériques présentés ensuite : l'application l'EDTU pour la gestion de chantiers de finition et e-btp, à la fois portail de services en ligne, centrale d'achat pour bénéficier de tarifs préférentiels, et comité d'entreprise pour les salariés des adhérents.

Les échanges se sont ensuite poursuivis autour d'un apéritif et d'un repas servis au Brit Hôtel de Langueux.

ILE DE FRANCE PRISE EN MAIN DE L'APPLICATION L'EDTU

Alain Simon, président du pôle Finitions intérieures de la FFB Région Ile-de-France (78-91-95) avait réuni le 26 novembre à Port-Marly, 17 entrepreneurs de son département pour participer à une présentation du nouvel outil de gestion de chantier de l'UPMF par Marine Poulhalec, ingénieur à l'UPMF. Ceux-ci avaient pu découvrir cet outil développé par des professionnels avant de se retrouver à un cocktail dînatoire.



ILLE-ET-VILAINE GESTION DE CHANTIERS ET PRODUITS GAIN DE TEMPS

Chefs d'entreprise, métreurs, conducteurs de travaux, techniciens... étaient conviés par Christian Corbe, président de la section peinture de la FBTP Ille-et-Vilaine, le 21 novembre à la Maison du Bâtiment de Rennes, à une réunion d'information technique. La première partie de cette réunion qui rassemblait une douzaine de professionnels portait sur la gestion de chantier et les droits des entrepreneurs en matière de délais et de phasages d'intervention avec une présentation de l'EDTU par Marine Poulhalec. La seconde partie portait sur les produits gain de temps. Marine Poulhalec a répondu aux interrogations des entrepreneurs : Rapidité rime-t-elle avec qualité ? Peut-on faire l'économie de l'étape d'impression ?

Cette réunion s'est terminée avec l'élection du nouveau chef de file de la section.

PROCHAINES ANIMATIONS TECHNIQUES

Le 30 janvier : Grand Paris (GESTES), présentation de l'application l'EDTU

Le 6 février : à Valence, animation sur les recommandations professionnelles en rénovation des ETICS

Le 12 février : à Saint-Etienne, présentation de l'application l'EDTU

Le 20 février : Grand Paris (GESTES), ateliers de prise en main de l'application l'EDTU

Contactez vos fédérations pour plus d'informations.

Et retrouvez toutes les dates des animations techniques animées par l'UPMF sur l'application l'EDTU / brique Actualités



NOUVELLE COLLECTION TARADOUCHE

UN NOUVEAU SOUFFLE DECO
POUR VOS SALLES D'EAU EN ERP



Hygiène garantie
et entretien
facilité



Produits
décoratifs et
coordonnables



Installation
durable et
étanche



Sécurité pour les patients,
les résidents et
le personnel soignant



Solution
éco-responsible

Gerflor[®]
theflooringgroup

Service Express :
Conseils techniques et échantillons

► N° Azur 0 810 569 569
PREMIER APPEL LOCAL

► N° Azur FAX 0 810 569 570
PREMIER APPEL LOCAL

e-mail: contactfrance@gerflor.com



LA FRANCE DES CHANTIERS

RÉNOVATION DU SPA DE L'INTERCONTINENTAL BORDEAUX – LE GRAND HÔTEL

Le Spa « Les Bains de Léa » de l'InterContinental Bordeaux – Le Grand Hôtel a changé de partenaire et est désormais investi par Guerlain. La marque de luxe a souhaité en renouveler le décor avec des tons noirs et écrus qui confèrent à l'ensemble davantage de lumière et de respiration. Exit donc la décoration gréco-romaine, les couleurs rouges, les tentures et place à un décor épuré qui invite au calme et à la volupté.

Durant le mois qu'ont duré les travaux, la phase de préparation a été la plus longue avec une attention particulière aux protections (portes cloutées à protéger, escaliers...). Le Spa a été entièrement fermé mais la piscine n'est restée hors service qu'une semaine pour rouvrir pour les clients de l'hôtel.

Pour recouvrir la couleur rouge d'origine, 4 couches de peinture beige ont été nécessaires. Les plafonds ont été passés en bleu nuit et les couloirs en vert foncé.

De cette rénovation partielle, ne restent que les poteaux rouges autour de la piscine.



ENTREPRISE
PERA
Tresses (33)



**MAÎTRISE
D'ŒUVRE**
ARNAUD DAVID
Paris

OUVRAGE
AVANT
RÉNOVATION
1 2 3

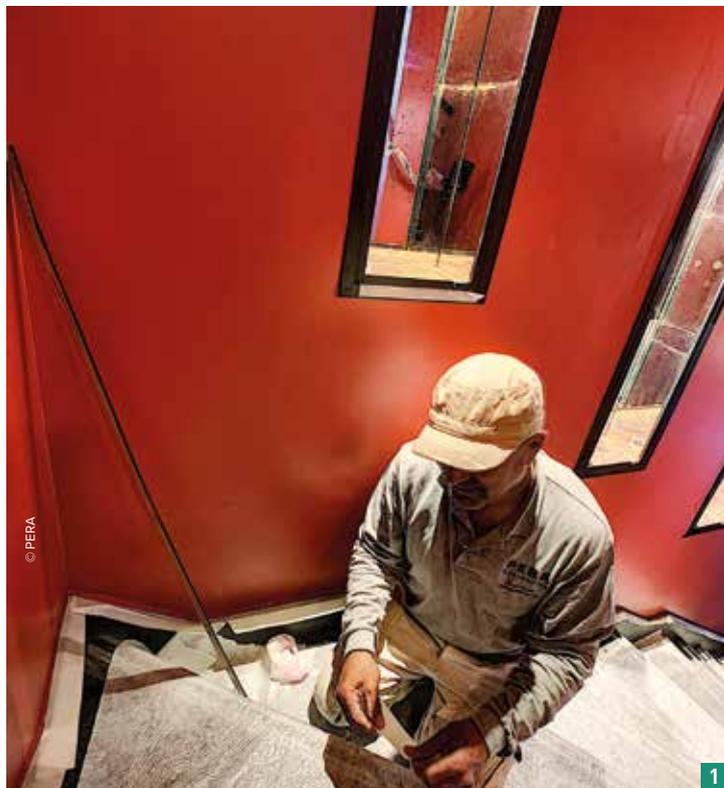


MAÎTRISE D'OUVRAGE
GRAND HÔTEL,
BORDEAUX
GUERLAIN



PRODUITS
FARROW & BALL,
ARTE ET ELITIS

OUVRAGE
APRÈS
RÉNOVATION
4 5 6





2



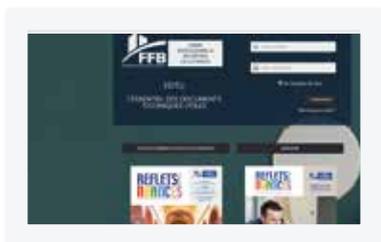
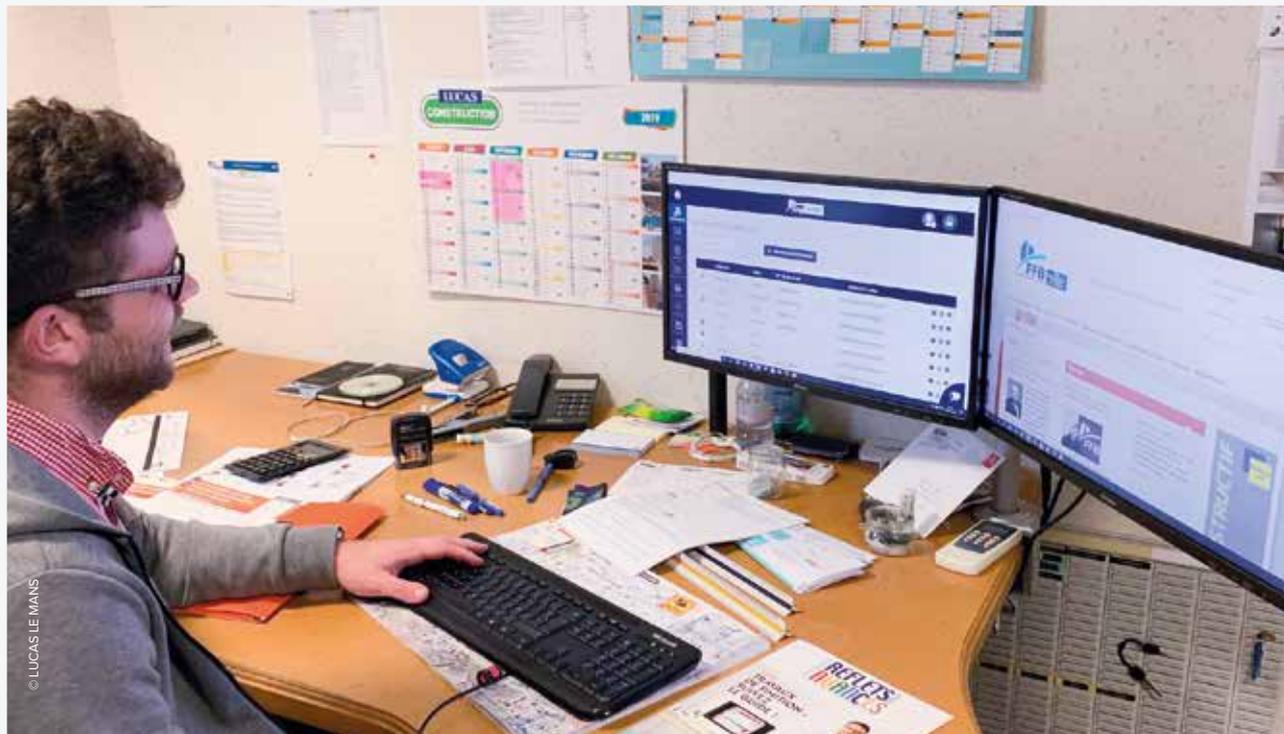
© PERA

3



© PERA

6



1/ PREMIÈRE CONNEXION DEPUIS UN ORDINATEUR

→ L'application est disponible à l'adresse suivante : <https://fb-upmf-app.fr>.

Pour une première connexion, l'identifiant et le mot de passe sont identiques, il s'agit du SIRET (sans espace) de l'entreprise.

C'est donc le chef d'entreprise qui est, par défaut, « super administrateur » avec tous les droits afférents. Mais cette fonction peut être déléguée, comme ici, à un collaborateur pour qui les nouvelles technologies sont une seconde nature !

→ **Le conseil de Quentin** : dans un premier temps, il faut travailler sur le site internet car c'est là que se feront les modifications et créations. Il n'est pas possible, par exemple, de changer son mot de passe sur l'application.



2/ MOT DE PASSE ET PROFILS

→ Dès votre première connexion, et pour une question de sécurité, personnalisez votre mot de passe en cliquant sur l'icône « compte utilisateur » en haut à droite. L'onglet « administration » en haut à gauche, vous permet de créer des comptes à vos collaborateurs, avec des droits et accès différents selon les besoins de l'entreprise. Chez Lucas Le Mans, ce besoin est d'assurer une bonne passage des dossiers entre le bureau d'études et le chantier.

Le responsable du bureau d'études ainsi que deux métreurs sont donc « super administrateur adjoint » comme Quentin. Le bureau d'études peut donc adapter la trame des chantiers dès l'obtention de l'affaire. Les conducteurs de travaux sont administrateurs et les administratifs, simples utilisateurs.

→ **Le conseil de Quentin** : n'hésitez pas à appeler un ingénieur de l'UPMF pour toute interrogation et question.



3/ CRÉATIONS DE TRAMES DE CHANTIERS TYPES

→ Cliquez sur la brique « chantiers » pour accéder à la page de création de chantiers. L'entreprise Lucas Le Mans a quatre domaines d'activités : peinture, sol souple, carrelage et ITE avec des phasages de travaux (notamment l'approvisionnement) différents selon ces activités.

Quentin Guillet crée donc un chantier type pour chaque activité. Le bureau d'étude n'a plus qu'à dupliquer une de ces trames en l'adaptant à l'affaire en cours.

→ **Le conseil de Quentin** : définissez les différents types de chantier avec la même organisation et créez des trames pour chacun d'entre eux : cela vous fera gagner beaucoup de temps !

TÉMOIGNAGE

COMMENT L'EDTU SIMPLIFIE MA VIE PROFESSIONNELLE



Quentin Guillet est conducteur de travaux chez Lucas Le Mans.

Sous la direction de Frank Fontaine, il est en charge de la supervision de l'application l'EDTU. Quentin a un rôle de « développeur interne » à l'entreprise en adaptant l'application l'EDTU aux besoins de cette dernière. Téléchargement de l'application, création des comptes et des chantiers types, adaptation des modèles existants, suivez-le dans la prise en main de l'EDTU.



4/ DOCUMENTS

→ Dans la brique « documents », vous retrouverez l'ensemble des publications de l'Union : comptes rendus des réunions statutaires, gestion de chantier, technique (peinture, sol, façade/ITE) dont les carnets de chantier. En cliquant sur le document souhaité, une nouvelle fenêtre s'ouvre avec le document en PDF.

Sur la page d'accueil, la brique « guides - tutoriels » permet d'accéder à des vidéos et des guides de prise en main de l'application pour une autonomie des utilisateurs.

→ **Le conseil de Quentin** : la revue Reflets & Nuances est en accès libre sans besoin d'être connecté !



5/ PERSONNALISATION DES TRAMES

→ Chaque chantier est personnalisable pour mieux s'adapter au fonctionnement de l'entreprise. Le déroulement du chantier est divisé en 8 étapes comprenant chacune un certain nombre de points de vigilance.

Ceux-ci sont personnalisables, il est possible d'en créer de nouveaux par exemple. Pour répondre aux besoins de l'entreprise, Quentin Guillet a changé l'ordre de certaines tâches en remontant certaines (échantillonnage, caution bancaire) et en redescendant d'autres, le but étant que le conducteur de travaux n'ait plus que la partie travaux à gérer.

→ **Le conseil de Quentin** : on peut repartir à zéro comme s'inspirer du déroulé proposé ou le conserver.



6/ FOCUS SUR LES PROFILS

→ Il existe quatre profils avec des droits différents :

- Super administrateur : c'est le profil de l'entreprise, créé par l'UPMF. Il possède tous les droits sur tous les profils (création, modification, suppression) et peut créer, supprimer n'importe quel chantier.

- Super administrateur adjoint : ce profil, créé par le super administrateur possède les mêmes droits que le super administrateur.

- Administrateur : il peut créer ou modifier les profils administrateurs et créer, modifier, supprimer n'importe quel chantier.

- Utilisateur : il n'a pas accès à l'administration mais seulement à ses tâches.

→ Ces profils peuvent être distribués en fonction de l'entreprise et ses besoins.



ACTUALITÉS

UN SUCCÈS POUR LES PREMIÈRES RENCONTRES DE L'ITE !

Artisans ou entrepreneurs, maîtres d'ouvrage et d'œuvre, fabricants et distributeurs de matériaux, experts techniques, contrôleurs, formateurs, assureurs... soit plus de 200 personnes avaient répondu présent à l'invitation du GITE-FFB qui organisait, le 28 novembre à la Fédération Française du Bâtiment, ses premières Rencontres de l'ITE : R#ITE. L'objectif de ces Rencontres était de réunir l'ensemble des acteurs de la filière de l'isolation thermique par l'extérieur et de leur permettre d'échanger.

Pour cela, un format original avait été retenu, celui du BarCamp, c'est-à-dire des ateliers participatifs où le contenu était fourni par les participants qui devaient tous, à un titre ou à un autre, apporter quelque chose : une question, une idée, un éclairage, une initiative, un savoir-faire, une proposition, l'expression d'un besoin...

Cet événement, articulé autour de cinq thématiques : la promotion, l'innovation, la maîtrise des risques, le savoir-faire et l'environnement, a fait apparaître des idées concrètes.

L'émergence d'une filière

Parmi les enseignements de cette après-midi : l'émergence d'une filière de l'isolation thermique par l'extérieur, représentée par

l'ensemble des acteurs (de l'amont à l'aval) présents à ces Rencontres.

Les ateliers ont fait ressortir un besoin de structuration de cette filière et la nécessité d'apporter de la lisibilité au métier.

Communiquer sur les avantages de l'ITE

Les attentes de bien-être, de qualité de vie, de protection de l'environnement sont de plus en plus prégnantes parmi le grand public. La profession doit être en mesure d'avoir une approche plus sociétale et :

- lister et promouvoir les avantages d'une ITE sur le confort de l'habitat, la santé, la valorisation du patrimoine,
- mettre en place une filière de recyclage et de retraitement (voire de seconde vie) des déchets dans un objectif de protection de l'environnement.

Monter en compétences

Une corrélation entre coûts à la baisse de la mise en œuvre et augmentation des risques de sinistralité a fait ressortir des enjeux de :

- montée en compétences sur l'ensemble de la filière, industriels comme entreprises,
- valorisation des métiers de l'ITE notamment dans les concours de l'Excellence. ■

Organisées par le GITE-FFB, les premières Rencontres de l'ITE ont rassemblé le 28 novembre dernier plus de 200 personnes. L'ensemble de la filière de l'isolation thermique par l'extérieur s'était réunie dans le cadre d'un BarCamp pour une après-midi d'échanges et faire émerger idées nouvelles et pistes de travail futures. La synthèse a été réalisée par Bruno Poilpré, président du GITE-FFB et Bruno Lucas, vice-président de la FFB.

Créé en 2009, le GITE-FFB (Groupement de l'isolation thermique par l'extérieur de la Fédération Française du Bâtiment) est un groupe de travail, d'échanges et de veille technique qui mutualise les compétences et les connaissances de 7 Syndicats et Unions de métiers de la FFB sur l'isolation thermique par l'extérieur : CSFE (Chambre syndicale française de l'étanchéité), UMB (Union des métiers du bois), UMGO (Union de la maçonnerie et du gros-œuvre), UPMF (Union professionnelle de métiers de la finition), UNEEF (Union nationale des entrepreneurs d'enduits de façade), SFJF (Syndicat français des joints et façades), SNI (Syndicat national de l'isolation). Les travaux concernent aussi bien la filière humide (enduit sur isolant) que la filière sèche (bardage, vêtements, vêtages). Le président actuel est Bruno Poilpré.

BIO PUR

LA NATURE AU SERVICE
DE LA PEINTURE.



Peinture Biosourcée

à base d'éléments végétaux
et minéraux à très faible
empreinte carbone.



Produit disponible en 1L, 4L
et 10L en aspect mat et velours.

www.jefco.fr



DOSSIER

SÉCURISER ET PILOTER SA TRÉSORERIE AU QUOTIDIEN

ACTUALITÉ



Paiements et réception de chantiers retardés, surcroît d'activité nécessitant des investissements. Face à ces situations, trouver des sources de financement rapidement s'avère essentiel pour assurer la survie de l'entreprise. Des solutions pour optimiser sa trésorerie existent, durables ou temporaires. Et la maîtrise de son fonctionnement est clé. Conseils et avis d'experts.

LES EXPERTS



EMMANUELLE VERBAERE
DIRECTRICE DE L'AGENCE
ALOE FINANCEMENT



GAUTHIER POPPE
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE BTP BANQUE



DENIS MARANGÉ
ASSOCIÉ AU
CABINET KPMG

Les difficultés de trésorerie sont monnaie courante, notamment pour les entreprises de petite taille. Le secteur du bâtiment ne fait pas exception. Avec quelques spécificités. « Les carnets de commandes sont de nouveau remplis et la reprise se confirme, souligne Bruno Lucas, président de la commission économique de la Fédération Française du Bâtiment (*lire son témoignage ci-après*). Mais cela ne signe pas pour autant la fin des problèmes de trésorerie. En cause : des marges qui restent contraintes, des délais de paiement qui se rallongent et des chantiers qui tardent à se terminer. »

Un contexte qui s'est durci

« Les fournisseurs ont rapidement appliqué les directives de la loi LME qui impose des délais de règlement n'excédant pas 60 jours après émission de la facture. Mais ce n'est pas toujours le cas des clients », ajoute Gauthier Poppe, directeur général de BTP Banque. « Selon une étude que nous réalisons depuis 2008 sur la santé financière des entreprises, les délais de paiement dans le secteur du second œuvre sont passés de 88 jours en 2008 à 92 jours en 2018. Les règlements aux fournisseurs ont, eux, été compressés de 75,8 jours en 2008 à 69 jours en 2018, toujours pour les entreprises de second œuvre ».

Un large panel de solutions financières

Ces enjeux peuvent mettre à mal la trésorerie des entreprises, mais un certain nombre de solutions sont envisageables. Au rang de celles-ci, la facilité de caisse répondra à des besoins ponctuels de trésorerie.

Elle sera aussi la plus simple à mettre en place. Sous conditions cependant, et avec un impact financier puisque des frais seront appliqués sur le montant du découvert autorisé, variables selon les banques. « Autre option : ouvrir plusieurs comptes bancaires, auprès d'établissements différents. Cela permet notamment d'additionner les montants des facilités de caisse. Mais ce n'est pas sans risque puisque cela ne doit pas fragiliser la rentabilité financière de l'entreprise. L'objectif : maintenir un niveau d'endettement inférieur à 40 % du chiffre d'affaires et considérer que la facilité de caisse constitue une bouffée d'air ponctuelle et ne doit pas être utilisée pour financer l'activité récurrente de BTP Banque », poursuit Gauthier Poppe.

La caution sur marché : souple et fiable

Particulièrement adaptée au secteur du bâtiment, la caution sur marché engage la banque à régler la retenue de garantie (5 % du marché) au maître d'ouvrage sur demande. « L'établissement financier se charge d'obtenir le remboursement de cette somme auprès de l'entrepreneur si elle est obligée de s'exécuter », précise Gauthier Poppe. Cette solution présente deux avantages majeurs : l'entreprise adjudicataire du marché est payée en totalité et n'a pas à supporter la gêne en trésorerie associée aux 5 % manquants. Le donneur d'ordre pourra récupérer la retenue de garantie auprès de la banque le cas échéant, donc le climat de confiance est instauré. « Nos juristes spécialistes du sujet mènent toutefois des expertises en cas de demande de restitution. Nous défendons avant tout les intérêts de nos clients ! » assure Gauthier Poppe.





L'affacturage : des atouts à considérer

Autre solution possible : l'affacturage. Le principe est simple : il consiste à transférer une facture à un « factor » qui se charge de la régler à l'entreprise et de la recouvrer auprès de son client. « L'entreprise peut souhaiter ne confier des factures qu'au cas par cas, ou opter pour l'affacturage au forfait, en s'engageant ou non sur un montant de factures annuel. Une solution qui engendre toutefois un coût, avec les commissions dues et la constitution du fonds de garantie, restitué à la sortie du contrat d'affacturage. Plus l'entreprise exige de la souplesse, plus les frais associés seront élevés », explique Emmanuelle Verbaere, directrice de l'agence Aloe Financement, courtier en financement professionnel.

Les deux atouts majeurs de l'affacturage : sa rapidité de mise en place et sa flexibilité. « En deux semaines, l'établissement bancaire partenaire valide le dossier. Avec la dématérialisation des flux d'échange, les factures sont ensuite réglées entre 8h et 48h après leur soumission sur la plateforme d'affacturage. L'affacturage reste à considérer au sein d'un panel de solutions de financement », conclut Emmanuelle Verbaere.

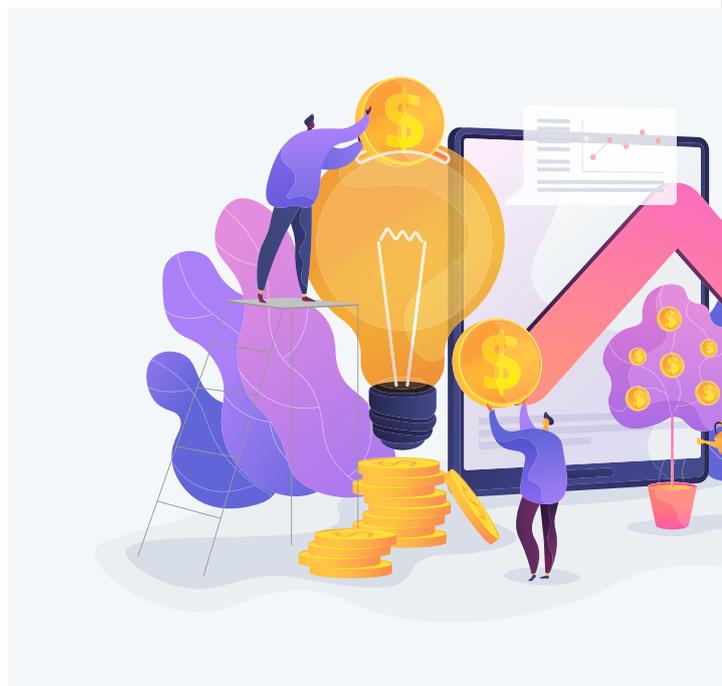
Bénéficiaire de la cession de créances

Là encore, la cession de créances, encadrée par la loi Dailly, s'avère particulièrement adaptée au secteur du bâtiment. « À chaque situation de travaux validée, nous avançons 80 % du montant correspondant, explique Gauthier Poppe. Pour l'établissement bancaire, cette solution est sécurisée puisque nous savons que nous finançons l'activité « réelle » de l'entreprise. »

La trésorerie reste le nerf de la guerre

Après des années difficiles, il peut être tentant de multiplier les investissements. Certains s'avèrent nécessaires à la reprise de l'activité, mais la raison s'impose dans les choix à opérer. « Privilégier la rentabilité au volume redevient possible dans le contexte actuel. Plus largement, consolider et placer son résultat en réserve, augmenter ses fonds propres, et ne pas faire la course au chiffre d'affaires : ces conseils de bon sens et de gestion « en bon père de famille » restent de mise », ajoute Gauthier Poppe.

L'incertitude et le risque liés au déroulement des travaux constituent également un facteur de fragilisation. « Dans ce contexte, difficile d'estimer le coût effectif d'un chantier. La seule façon d'y faire face reste de se protéger en introduisant une clause de variabilité dans l'offre initiale. Et privilégier les devis très détaillés aux forfaits, pour une meilleure traçabilité des coûts engagés », poursuit Denis Marangé, spécialiste du secteur du bâtiment, associé au sein du cabinet d'audit et conseil KPMG.



La confiance pour maître-mot

Dans tous les cas, les professionnels du financement adoptent le même discours : envisager et négocier les solutions possibles avec son banquier avant les gros ennuis est impératif. « Les chefs d'entreprises poussent souvent notre porte trop tard, quand la situation est déjà très dégradée ! » souligne Gauthier Poppe. « La transparence et le dialogue constituent des éléments clés en cas de problème de trésorerie, indique Denis Marangé. Mais dans un contexte très concurrentiel, les entrepreneurs ont tendance à masquer leurs difficultés, de peur que leurs partenaires, clients et banquiers ne les suivent pas. En tant que cabinet conseil, notre rôle est de sensibiliser les dirigeants sur l'importance de communiquer en amont, pour mettre en place les plans d'actions nécessaires. »

Changer durablement les pratiques

Pour assurer sa capacité de financement à long terme, il est fondamental de maîtriser le fonctionnement de l'entreprise et ses procédures de gestion. La clé pour fluidifier et accélérer les rentrées de trésorerie selon Denis Marangé. « Cela implique un véritable changement culturel au sein des entreprises du bâtiment et, dans certains cas, l'instauration de procédures dédiées : mise en place d'un système de relance client efficace, récupération de la TVA en continu, suivi de l'évolution des comptes des chantiers au plus proche pour, idéalement, facturer chaque mois les dépenses déjà engagées (personnel, fournitures, sous-traitant, etc.) ». Et le spécialiste de conclure : « Il faut développer une culture collective de l'efficacité et de la performance, nécessaire à l'optimisation des recettes, au pilotage des coûts et finalement, à la préservation de la trésorerie de l'entreprise. » ■



© ISTOCK



L'ANALYSE DE BRUNO LUCAS

PRÉSIDENT DE LA COMMISSION
ÉCONOMIQUE DE LA FFB

« Contrairement à ce que nous pourrions imaginer, la reprise d'activité actuelle ne s'accompagne pas d'une augmentation des marges. »



© FFB - Lionel BOURGAIN

Nous restons un secteur fortement atomisé dans lequel la concurrence se positionne principalement sur les prix. Et la part de subjectivité dans l'estimation des travaux tient une place prépondérante. D'où une grande disparité dans les devis réalisés. Cette subjectivité complique d'ailleurs parfois le paiement des dernières situations de travaux qui peuvent représenter de 5 à 10 % du montant global.

Enfin, les conditions d'exécution des ouvrages se sont dégradées. Bien souvent, alors que les professionnels de la finition ont besoin de disposer du chantier pour fournir un travail de qualité, ils doivent intervenir en présence d'autres corps de métiers. Et puis, ces métiers arrivent en fin de chantier et doivent compenser le retard pris tout au long de son déroulé.

Résultat : depuis 2014, nous observons que la trésorerie a tendance à s'éroder sensiblement. Mon conseil dans ces circonstances : demander une avance de démarrage ou un acompte, quel que soit le type de marché. Et ne pas hésiter à relancer dès que la facture se trouve hors délais. Cela exige rigueur et ténacité, alors que bien souvent, les entrepreneurs n'osent pas le faire, mais c'est un dû !

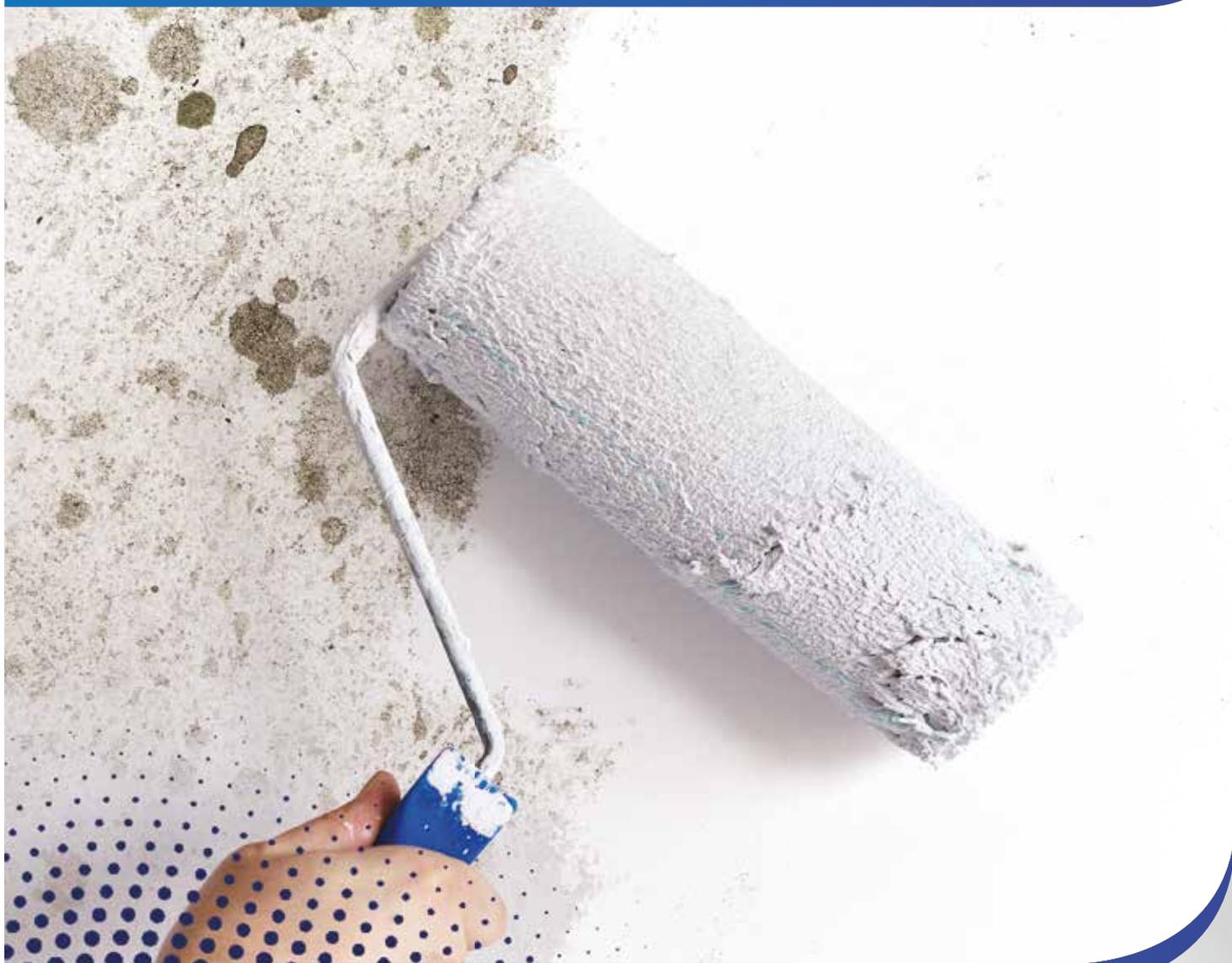
À l'échelle de la filière, nous devons nous concerter pour structurer les chantiers et mieux encadrer leur déroulement. Cela signifie planifier les dates d'intervention, énoncer et respecter les conditions d'exécution... L'enjeu est clair : rentabiliser nos chantiers. Plus les travaux seront organisés, plus nous deviendrons compétitifs et plus nous y gagnerons !

L'espoir pour cette année 2019 : la modification apportée au CICE (Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi). Il était jusque-là versé en crédit d'impôt en fin d'année. Il vient désormais en baisse de charges mensuelles, ce qui pourrait améliorer la situation de la trésorerie. Cela reste à confirmer au regard des chiffres que nous étudierons en fin d'année. »

ALPHA ISOLUX

PEINTURE DE RÉNOVATION ISOLANTE POUR MURS ET PLAFONDS

- ISOLATION DES TACHES
Nicotine, café, suie, feutre, taches d'eau séchées...
- TRÈS GRANDE BLANCHEUR
- RÉSISTANCE AUX FROTTEMENTS HUMIDES : CLASSE 1
- TEINTABLE



OFFRE NUMÉRIQUE

E-BTP ÉLARGIT SES OFFRES

Le portail www.e-btp.fr renforce son offre de service dans trois directions : l'optimisation des achats, l'aide au développement commercial et les outils de simplification. Les services proposés permettent aux professionnels du bâtiment de trouver des solutions à leurs interrogations quotidiennes. Comment optimiser sa relation avec ses fournisseurs ? Quelles sont les solutions sécurisées pour dématérialiser ses documents ? Comment gagner du temps pour être plus productif ?... Par ailleurs, e-btp renforce son offre de services relative à la dématérialisation en proposant des solutions adaptées à toutes les TPE et PME du BTP et simples à utiliser.

Des service RH

Après avoir rencontré des difficultés en matière de recrutement, de nombreuses contraintes liées à l'établissement des bulletins de salaire ainsi que des déclarations sociales pèsent sur les entreprises. Pour faire face, deux solutions existent :

- Onvabosser, une plateforme de sourcing de candidats sans CV, sans lettres de motivation qui permet de se concentrer uniquement sur les tâches à fortes valeurs ajoutées du recrutement.
- L'externalisation de la paie par BRZ, un service en ligne qui se décline en 3 offres, selon la taille et le besoin de l'entreprise et qui assure une gestion totalement fiable et sécurisée des paies grâce à des gestionnaires spécialisés BTP.

Centrale d'achat

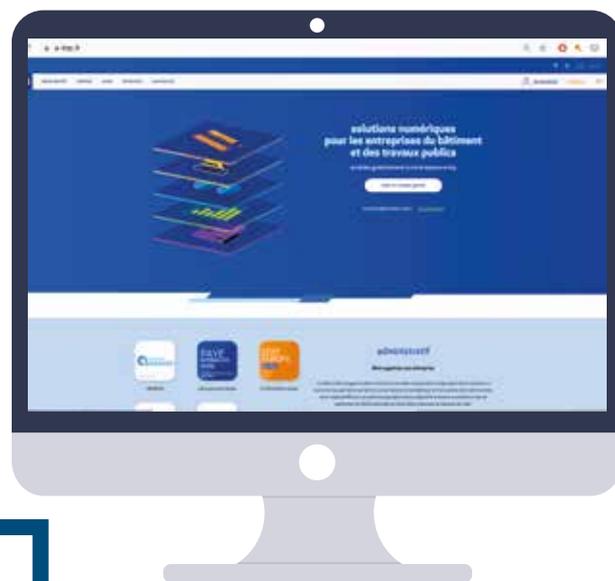
Négocier les prix est une étape indispensable pour tous. e-btp propose Avantages, un service qui rassemble une centrale d'achat spécifiquement dédiée au monde de la construction et un comité d'entreprise virtuel.

Mais il ne suffit pas d'obtenir de bons prix, encore faut-il être réactif dans ses commandes et la gestion de ses matériaux. Pour cela, deux applications sont disponibles sur e-btp : StockPro, pour transformer les matériaux de retours chantiers en marge et iBAT achat, une solution de commande en ligne multifournisseurs pour le BTP.

Gestion des marchés

Il y a un autre sujet majeur pour les acteurs de la construction, celui de la gestion globale des marchés. Avec e-btp marchés, ce sont différents services qui sont accessibles immédiatement : une veille de marché pour ne pas passer à côté d'un appel d'offre, un espace collaboratif pour préparer les réponses, un service d'attestation légale qui stocke et vérifie les documents légaux mais aussi la gestion de la sous-traitance ou encore la possibilité de chiffrer et répondre rapidement à ses affaires avec Spigao à la demande.

A bien y regarder, e-btp se distingue donc des autres plateformes de services web par sa simplicité d'accès et l'accompagnement qu'il propose. e-btp offre aux entreprises de BTP des opportunités de services pour réduire leurs coûts, augmenter leur productivité et renforcer leur dynamique. Il apporte la preuve que faire le choix de la qualité, de la confiance et de l'accompagnement sur Internet, c'est possible à des prix avantageux. ■



Avec ses nouvelles offres, e-btp investit dans l'accompagnement numérique au plus près des entreprises de bâtiment.



Pensez-y !

Reflets & Nuances est consultable en version numérique

<https://ffb-upmf-app.fr>



LE JURY

- > **Olivier Barancy** - Architecte
DPLG - Président du Jury
- > **Jean-Marc Sablé** -
Immobilière 3F - Directeur
technique Ile-de-France
- > **Fabienne Tiercelin** -
Fondation EXCELLENCE SMA
Déléguée Générale
- > **Eric Torcol** - Entreprise MPR
Chef d'entreprise
- > **Pierre Rossi** - Chef
d'entreprise
- > **Catherine Ernenwein** -
Architecte - Chef de rubrique
Le Moniteur
- > **Stéphane Miget** - Journaliste
construction / STMPresse

PRIX RÉNOVATION
ÉNERGÉTIQUE/ITE

ENTREPRISE : SOCATEB
CHANTIER : COPROPRIÉTÉS
E ET F456 - CLOS DE LA
GARENNE FRESNES (94)

L'enjeu de ce projet est de remédier aux désordres notamment aux éclats de maçonneries omniprésents au niveau des ancrages des garde-corps provoquant l'éclatement des rives et de pallier aux infiltrations récurrentes et réaliser une isolation thermique par l'extérieur efficace pour une d'amélioration de confort et d'économies de chauffage.

PRIX DE L'INNOVATION

ENTREPRISE : S.P.E.B.I.
CHANTIER : RÉSIDENCE
A. BRAULT ET P. CARLE
CHOISY-LE-ROI (94)

L'enjeu de ce projet est d'isoler des bâtiments R+6 construits en 1932, en reproduisant l'aspect brique apparente et les modénatures existantes. Le système « plaquettes de parement sur isolant » ayant un avis technique limité, SPEBI a répondu avec le système ITE déco pochoirs adhésifs du fabricant Dryvit.

PRIX DU PATRIMOINE

ENTREPRISE : MARTEAU
CHANTIER : RÉSIDENCE
GROUPEMENT DES TERNES
BLD PERSHING - PARIS

L'objectif est une réhabilitation à l'identique, dans le respect de la façon d'origine, d'un immeuble de style Art Déco construit en 1929/30. L'ensemble est paré de mosaïques en grès cérame et pâtes de verres dorées. L'ensemble immobilier souffre de graves désordres en façades.

PRIX DE L'ESTHÉTIQUE

ENTREPRISE : SEGUIN LEVY
CHANTIER : CAGE D'ESCALIER
DE MAÎTRE - QUARTIER
INVALIDES - PARIS

L'ambition de cette campagne de rénovation d'un immeuble du XIX^{ème} siècle était de redonner toute sa noblesse à une cage d'escalier très dégradée. L'entreprise devait être vecteur d'idées, et de propositions esthétiques et techniques en accord avec l'architecture et le style de l'époque.

PRIX DÉVELOPPEMENT
DURABLE

**ENTREPRISE :
JCP ENTREPRISE**
CHANTIER : RÉSIDENCE
LES CHARDONNETS
ROSNY-SOUS-BOIS (93)

Il s'agissait de réaliser la réhabilitation avec travaux de ravalement et d'Isolation Thermique par l'Extérieur des 121 logements de la résidence LogiRep «Les Chardonnet» à Rosny-sous-Bois, en réalisant un chantier dont l'objectif est la neutralité carbone.

PRIX DU SAVOIR-FAIRE

ENTREPRISE : IREC
CHANTIER : RÉSIDENCE
31 AVENUE FOCH
JOINVILLE LE PONT (94)

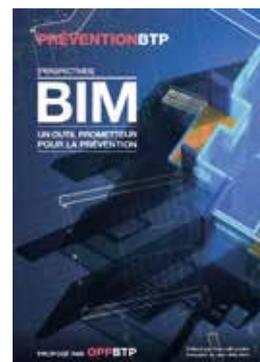
Façade rue : nettoyage général de la façade rue dans un esprit d'embellissement et reprise des joints des étages supérieurs en reproduisant la teinte des joints des étages inférieurs. Pignon droit : conserver l'aspect trompe l'œil du pignon sans en conserver les briquettes qui formaient le trompe l'œil.

GRAND PRIX
PEINTURE FINITION
GESTES 2019

A l'occasion du salon Batimat, GESTES (groupement des entrepreneurs spécialisés dans le traitement et l'embellissement des surfaces du Grand Paris) et son Club partenaires ont organisé le Grand Prix Peinture et Finition, récompensant et valorisant une équipe : l'entreprise et son partenaire industriel accompagnés du maître d'œuvre et/ou maître d'ouvrage. Ces chantiers seront présentés dans les prochains Reflets & Nuances. ■

L'OPPBTB ÉDITE UN GUIDE DÉDIÉ
AUX AVANTAGES DE LA MAQUETTE NUMÉRIQUE
EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

L'Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTB) publie un nouveau guide intitulé « BIM, un outil prometteur pour la prévention ». Destiné à l'ensemble des acteurs du chantier de construction, cette publication fait le point sur tous les bénéfices que le BIM peut apporter en matière de prévention et sécurité. Il a pour vocation d'inciter les professionnels à se familiariser avec cet outil et à intégrer une démarche BIM & Prévention à leurs projets.



JOURNÉE DE LA PRÉVENTION 26 MARS 2020

TRAVAIL
EN HAUTEUR
ET RISQUE
ÉLECTRIQUE

MAR 2020
WWW.FFBATIMENT.FR



JEUDI 26 MARS : JOURNÉE DE LA PRÉVENTION

La prochaine édition de la Journée de la Prévention se déroulera le jeudi 26 mars partout en France. Cette 11ème édition est consacrée au travail en hauteur et au risque électrique

La Journée de la Prévention est une opération destinée aux chefs d'entreprise, salariés et apprentis qui veulent s'informer sur les risques professionnels dans le BTP et acquérir les bonnes pratiques en matière de prévention.

Opération clef en main, elle est facile à organiser pour les chefs d'entreprise ;

- elle apporte des conseils pratiques et faciles à appliquer ;
- elle est ludique et participative ;
- elle s'intègre dans le service apporté aux entreprises ;
- elle donne l'occasion d'échanger avec les partenaires prévention : OPPBTP, S1ST BTP et CARSAT.



EXCELLENCE SMA DÉCERNE SES PRIX DU CONCOURS 2019 « TROPHÉES EXCELLENCE »

La fondation Excellence SMA a décerné les prix de sa 5^e édition du concours « Trophées Excellence » au salon Batimat. Ont été récompensés :

CATÉGORIE ARTISAN-ENTREPRISES 0/15 SALARIÉS : E.C.B (Esprit Créatif du Bâtiment), entreprise installée sur l'île de la Réunion, spécialiste des sols coulés qui a mis au point un protocole rigoureux de réception des supports et de suivi qualitatif des mises en œuvre.

CATÉGORIE ENTREPRISE 16/50 SALARIÉS : CCL Construction basée à Saint M'Hervé (Ille-et-Vilaine) a instauré une démarche d'amélioration de la productivité en même temps que des conditions de travail en atelier et sur les chantiers.

CATÉGORIE ENTREPRISES 51/500 SALARIÉS : Groupe FK à Brive-Charensac (Haute-Loire) a acquis et développé l'outil de gouvernance digital Horasis, dédié au secteur du bâtiment, qui promeut l'engagement et la responsabilité.

CATÉGORIE ENTREPRISES + DE 500 SALARIÉS : Eiffage Infrastructures Gestion & développement, située à Vélizy Villacoublay (Yvelines), en collaboration avec la start up Bioservo Technologies AB, a développé un gant robotisé adapté à l'environnement exigeant du monde de la construction permettant une assistance robotisée pour faciliter les tâches quotidiennes.

CATÉGORIE CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS (CFA) : Bâtiment CFA Evreux (Eure).

RENCONTRE

14^E RENCONTRE DU CLUB ALLIANCE



Éliminer les points de blocages du chantier signifie augmenter sa marge et créer de la valeur pour l'ensemble des intervenants. Tout l'objet de la démarche lean consiste donc à créer un flux de production continu et constant, sans blocage.

Une première solution a été évoquée par Patrick Dupin : le « Contrat d'alliance ». Les entreprises sont invitées à remettre non pas un prix mais un dossier technique détaillant les moyens envisagés et l'organisation à mettre en place pour réussir le chantier. Elles prennent ainsi une part active à la définition du projet et peuvent proposer des variantes et des options pour faire baisser les coûts et les délais.

Challenger les contraintes du marché est une autre solution suggérée. Il faut pouvoir sortir du carcan de ces contraintes imposées et être en capacité de proposer des variables. Pour faire accepter cette nouvelle manière de travailler, il faut l'expliquer. La méthode du Cercle d'Or propose d'inverser l'ordre du quoi et du comment, et de commencer par le pourquoi/ les objectifs (livrer sans réserve par exemple) puis les moyens afin de gagner l'adhésion.

Créer des standards

Un chantier est unique ! Toutefois, si l'environnement change, le travail du solier et du peintre ne change pas. Le chantier reste une succession d'étapes identiques ou d'éléments standards que l'on peut organiser comme des briques. Le but étant de créer une organisation agile mais standardisée avec une chaîne de valeur intégrant fournisseurs, sous-traitants voire architectes.

Des conditions d'exécution pas favorables comme la précipitation ou un client qui souhaite que les travaux de finition commencent de manière à faire avancer les autres corps d'état en retard, ne permettent pas de s'inscrire dans un processus qualité. Et qualité signifie souvent simplement fiabiliser la phase préparation de chantier : éliminer la débrouille, structurer les points de passage obligés, les séquences. Si l'on a besoin de deux semaines ou de deux mois avant d'intervenir, il faut expliquer ce que

l'on va faire, processor sa validation de chantier et, bien entendu, l'intégrer et le valoriser dans l'offre (en plus-value ou en moins-value).

Une logique de partenariat avec son fournisseur

Aujourd'hui l'agilité devient un moyen de se démarquer de la concurrence. Si l'entrepreneur travaille de manière rapprochée avec son fournisseur, il peut être réactif et optimiser ses flux. La demande n'est pas toujours constante et prévisible. L'entreprise doit être dans son rôle de conseil et rechercher de la valeur ajoutée pour le client en transformant ces contraintes en opportunité : résolution des blocages, placement de nouveaux produits, ventes connexes... Travailler en partenariat avec son fournisseur et l'intégrer dans la chaîne de production est une évidence et une nécessité, et ce, avec d'autant plus de facilité que celui-ci est récurrent (engagement de durée et de volume par exemple). Il devient un élément intégré et intégrant de la performance de l'entrepreneur.

Des outils de dématérialisation existent pour aider cette relation : outils électroniques pour cartographier les flux, retirer les gaspillages ou même créer un flux de précommande partagé grâce à un serveur à interface simplifiée et accessible à tous en direct pour suivre sa commande comme aujourd'hui il est possible de suivre sa commande de pizza... ■

La 14^e Rencontre du Club Alliance a réuni entrepreneurs et partenaires industriels autour du lean management et du circuit de la commande. Quelque 10 points de blocage avaient été identifiés dans les précédents groupes de travail et c'est sur l'amélioration de ces points qu'a porté cette Rencontre, animée par Patrick Dupin de Delta Partners, spécialisé en lean construction*.

*SUR LA DÉMARCHE DE LEAN CONSTRUCTION, VOIR DOSSIER PAGES 28 À 31 DE REFLETS & NUANCES 173 - OCTOBRE 2017



LE CLUB ALLIANCE REMERCIE LES PARTENAIRES PRÉSENTS À CETTE RENCONTRE : AKZO NOBEL, BOSTIK, BTP BANQUE, CHROMOLOGY, GERFLOR, INTERFACE, JEFECO, LICEF, ONIP, PPG, PRB, SAINT-GOBIN, SEMIN, SOFRAMAP, SMA BTP, STO, TARKETT, UZIN.

Balsan
BALSAN

CARRÉ COUTURE

Moquettes haut de gamme pour une collection multi-formats !

Balsan dévoile sa collection de moquettes structurées Carré Couture, aux effets de dentelles, broderies, résilles, imprimés pied-de-poule, et faux unis... Le design est ici poussé à son apogée pour offrir à votre intérieur un style résolument chic et intemporel, décliné en lés ou en dalles de moquette (50x50cm & 1x1m).



FullColors
core system

ECONYL®
ENDLESS POSSIBILITIES

Avantages du fil teint masse
ECONYL® 100% régénéré :
Entretien facilité et zéro décoloration.

Siège HQ
Showroom Paris

2 Corbilly • 36330 Arthon France
99 r. de la Verrerie • 75004 Paris France
www.balsan.com

T +33 2 54 29 16 00
T +33 1 43 70 49 32



MAPEI® WORLD

125 Bd Sébastopol 75002 PARIS

Un lieu de VIE, d'ÉCHANGES et de FORMATION

ADN



PRESCRIPTION



FORMATION



COWORKING



01 87 44 80 32
mapeiworld-paris@mapei.fr



Progresser ensemble

BRÈVES

TABLE RONDE OPTIMUM : STOPPER LA MISE EN DÉCHARGE



Optimum a réuni le 25 novembre dernier des entrepreneurs et des acteurs du BTP autour d'un défi commun : « Stopper la mise en décharge ». Lors de cette table ronde, Stéphanie Coullon, ingénieur environnement à la DAT-FFB a fait un état des lieux de la filière. Aujourd'hui, le taux de recyclage des moquettes est très faible alors que des filières de valorisation existent.

L'enfouissement en centre de stockage de déchets non dangereux (ISDND) devient problématique car le coût de stockage augmente très fortement par la diminution des quotas et la hausse de la taxe sur les activités polluantes (TGAP). Le traitement des déchets représente environ 1 % du chiffre d'affaires de l'entreprise. Le futur projet de loi anti-gaspillage et économie circulaire devrait cibler particulièrement les déchets du bâtiment pour lutter contre les dépôts sauvages, mettre en place un système de pollueur-payeur, renforcer les points de collecte, reprendre sans frais les déchets triés, conserver une traçabilité des déchets et instaurer l'obligation d'inscrire le coût des déchets sur les devis.

La table ronde s'est terminée sur une présentation de la filière Optimum qui organise la valorisation des sols textiles, de leur collecte à leur transformation en combustible solide à haut rendement. Les déchets de sol textiles sont conditionnés selon leur typologie (dalle ou lé), sur chantier ou au dépôt de l'entreprise avant d'être enlevés par un transporteur qui les acheminera vers la filière de valorisation. Un certificat établit la traçabilité. L'utilisation de la filière Optimum permet à une entreprise de valoriser son engagement dans l'économie circulaire, de renforcer son image écoresponsable autant auprès des donneurs d'ordre que des utilisateurs. Ulysse Prévotat, de l'entreprise éponyme située à Bagnolet, a conclu avec une démonstration de l'intérêt économique d'Optimum. ■



FLOTEX® ACOUSTICPLUS DE FORBO REMPORTE UN JANUS 2019

Forbo Flooring vient de se voir décerner le Janus des Composants et des Matériaux 2019 pour sa dernière innovation Flotex® AcousticPlus. Attribué par l'Institut Français du Design, le Janus est un label d'excellence reconnu par les professionnels, valorisant des produits, espaces et services qui s'inscrivent durablement dans une démarche de « mieux-vivre ensemble ».

Cette toute nouvelle gamme de revêtement de sol textile floqué présente en effet une efficacité acoustique de 22 dB à l'heure où les nuisances sonores se révèlent un défi majeur sur le marché des ERP, notamment dans les espaces de bureaux, ainsi que dans les restaurants et cantines. Autres caractéristiques saluées par le jury des Janus : son éco-conception, à partir de 85% de matières recyclées, ainsi que sa facilité de mise en œuvre et d'entretien. ■

LA PAROLE À...

Président du SIPEV (Syndicat national des industries des peintures, enduits et vernis), dont il préside également la commission Bâtiment, Pascal Hoareau fait le point sur les principales actions mises en œuvre par le syndicat et sur les enjeux auxquels la filière tout entière doit pouvoir répondre.



2010

Création du SIPEV pour constituer une entité distincte, dédiée aux industries des peintures, enduits et vernis.

“

LA FIPEC EST COMPOSÉE DE 5 SYNDICATS, DONT LE SIPEV QUI COMPORTE 85 ADHÉRENTS DONT PRÈS DE LA MOITIÉ FABRIQUE DES PEINTURES POUR LE BÂTIMENT.

”

PASCAL HOAREAU

Pouvez-vous nous rappeler en quelques mots la vocation du SIPEV ?

Le SIPEV a été créé en 2010 pour constituer au sein de la Fédération des Industries de Peintures, Encres, Couleurs, Colles et Préservation du Bois (FIPEC) une entité bien distincte, dédiée aux industries des peintures, enduits et vernis. Tout en s'assurant une identité nationale forte, le SIPEV perpétue les missions historiques des syndicats régionaux.

D'où vient cette volonté de maintenir l'esprit des syndicats régionaux ?

À l'origine, il y avait six syndicats régionaux de peintures, enduits et vernis, dont le plus important était le syndicat implanté en Ile-de-France. Il y a eu une volonté d'ancrer notre fonctionnement sur ces syndicats régionaux dans le but d'une équité dans la vie syndicale entre grands groupes et PME. Dès l'origine, nous avons instaurée la règle « une entreprise = une voix ». Notre fonctionnement paritaire est à l'image de cette philosophie : lorsque la présidence du SIPEV est représentée par une PME, la vice-présidence est confiée au représentant d'un grand groupe, et inversement.

Quelles actions marquantes ont été entreprises à ce jour ?

Tout l'intérêt du SIPEV pour les fabricants que nous sommes est de pouvoir travailler en coordination avec des partenaires comme l'UPMF-FFB, mais aussi la Capeb et la Fédération nationale de la décoration (FND). L'opération mise en œuvre dans les régions auprès des jeunes avec Actions 3PF – l'association de la filière des métiers de la finition – afin qu'ils s'intéressent à nos métiers en est une très belle illustration. C'est une action primordiale, qui donne envie aux jeunes de s'orienter vers notre secteur, qu'il s'agisse de fabriquer, de distribuer ou d'appliquer. À cette occasion, la filière explique aux scolaires que nous jouons un rôle majeur dans l'environnement esthétique du quotidien.

À quels enjeux le SIPEV fait-il face ?

J'en citerai plusieurs, en particulier les évolutions de la réglementation française et européenne sur le titane. Lourde de conséquences, elle pourrait classer le titane parmi les produits cancérigènes. Or, les experts de nos professions affirment qu'il faut maintenir la peinture en dehors de ce classement. Il est en effet disproportionné par rapport au risque identifié aujourd'hui sur cette substance, après la transformation industrielle qu'elle subit dans nos produits de mélange. Cet exemple

montre qu'il est urgent de mieux expliquer aux pouvoirs publics qui nous sommes, ce que nous produisons et l'intérêt qu'il y a à soutenir nos activités industrielles.

Avec quels arguments ?

Nous travaillons beaucoup pour que nos produits ne se limitent pas à l'apport esthétique ou de confort mais agissent dans l'intérêt du consommateur. Nos peintures contribuent à dépolluer l'air intérieur, elles protègent les habitants des logements et réduisent le coût du chauffage. Nous œuvrons donc aussi en faveur du respect de l'environnement et d'une meilleure qualité de vie. De plus en plus, nos formations insistent sur ces enjeux.

Quel rôle jouent les entrepreneurs face à ces enjeux ?

Pour être franc, je regrette que ces démarches d'innovation en faveur de la qualité des produits ne soient pas assez promues par ceux qui les utilisent. Nous sensibiliserions alors mieux le client final, avec un retour positif vis-à-vis des pouvoirs publics. Notre filière commune doit porter haut et fort ces messages d'innovation et de technicité. L'applicateur, en particulier, est le dernier maillon de la chaîne. Il représente toute la filière auprès du grand public et doit être en mesure de diffuser ces messages.

D'autres enjeux pour la filière ?

Il y a bien sûr le défi des déchets. Nous allons tous être concernés demain par une nouvelle réglementation. Il existe au sein de l'UPMF-FFB et de nos autres partenaires des structures investies sur ces questions depuis de nombreuses années. Cependant, nous n'avons pas suffisamment su promouvoir ces actions et valoriser les filières de retraitement des déchets que nous avons collectivement mises en place. Résultat, on se retrouve devant de nouvelles contraintes qui ne tiennent pas compte de ce qui existe aujourd'hui sur le marché du côté des entrepreneurs, des fabricants et des distributeurs. Il faut qu'ensemble nous puissions développer des échanges tels que ceux que nous avons instaurés au sein d'Action 3PF. Il faut mettre en œuvre une démarche commune semblable et collectivement efficace. Ce message, le SIPEV commence à le diffuser à travers de premiers dialogues au sein de la filière. Cette posture commune ne se limite au sujet des déchets. Je ne suis pas inquiet : progressivement, nous allons réussir à développer des actions communes dans l'intérêt de la filière tout entière. ■

L'AVOCAT AIDE LES ENTREPRENEURS À TRANSFORMER LE JURIDIQUE EN AVANTAGE COMMERCIAL



Quel est l'intérêt pour les entrepreneurs de faire appel à un avocat ?

Dès lors que l'avocat connaît bien le domaine du bâtiment, cet intérêt est clair. La législation et la réglementation ont envahi la profession par de nombreuses normes, textes techniques, sociaux ou pénaux. Il en résulte une difficulté pour l'entrepreneur d'appréhender de façon complète l'univers juridique de sa profession. Or ses interrogations peuvent être nombreuses, au sujet d'un marché par exemple. Nous leur apportons un soutien complet en intervenant dans les phases d'assistance et/ou de défense.

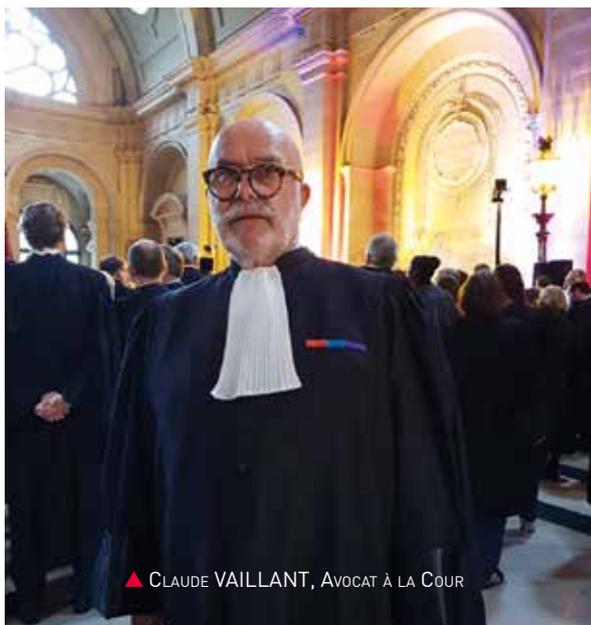
D'où vient votre connaissance du bâtiment ?

Avant tout, il y a une appétence pour ce secteur de la part du cabinet. Elle vient en bonne partie d'un constat : on ne rencontre jamais de professionnels du bâtiment qui

n'aiment pas leur métier. Nous nous sentons proches d'eux en termes de valeurs. En outre j'ai toujours personnellement aimé les dossiers techniques. J'ajoute que, grâce à notre partenariat avec la FFB, nous avons accès à de nombreuses informations. En bref, nous connaissons les questions que les entrepreneurs se posent et qui constituent leurs difficultés au quotidien.

Cette spécialisation est-elle collective au sein du cabinet ?

Tout à fait. En dehors de moi-même, qui suis notamment avocat spécialiste en droit immobilier, droit de la construction et droit de la copropriété, le cabinet est riche des expertises respectives de Nathalie Neiman (secteur locatif, baux commerciaux, droit du travail) et de Yann Le Moullec, ancien directeur juridique de La Parisienne (FFB Paris, ndlr) et particulièrement actif en matière de droit de la construction et de l'immobilier, de marchés publics et privés et de droit de l'urbanisme.



▲ CLAUDE VAILLANT, AVOCAT À LA COUR

Quels sont les thèmes récurrents sur lesquels vous intervenez ?

La sous-traitance est incontestablement l'un d'eux. Un vrai enjeu pour les entreprises, étant donné qu'elle sous-tend des aspects sociaux et pénaux. SCP Vaillant & Associés est le cabinet spécialiste en matière de droit de la sous-traitance et nous sommes précisément à l'origine d'une jurisprudence majeure en la matière, la loi du 31 décembre 1975. Elle permet au sous-traitant, sous un certain nombre de conditions de forme, d'éviter les aléas du droit de la faillite (concernant en l'occurrence l'entreprise générale détentrice du marché). Il en est de même de l'article 1799-1 du Code Civil sur la garantie de paiement.

Si vous aviez un conseil aux entrepreneurs, quel serait-il ?

Contrairement à ce qu'il peut penser spontanément, l'entrepreneur ne doit pas s'en tenir aux aspects techniques de ses interventions, mais aller bien au-delà. Il doit transformer le juridique en avantage commercial. Sur le site du cabinet, nous mettons en ligne de nombreux documents utiles (sur la charge de la preuve, la délégation de pouvoir pour le chef de chantier, etc.). Il ne faut pas hésiter à les consulter. ■

REPÈRES

Fondé en 1972 et implanté boulevard Raspail à Paris, le cabinet SCP Vaillant & Associés réunit trois associés (Mes Claude Vaillant, Nathalie Neiman et Yann Le Moullec) et une quinzaine de collaborateurs. Partenaire de la FFB, il intervient auprès de tout type d'entreprise du bâtiment, quelle que soit sa taille. A savoir : le cabinet met à disposition sur son site une large bibliothèque numérique, ouverte à tous. **Pour en savoir plus : <https://cabinet-scpvaillant.fr>.**



BRÈVES



ZOLPAN ET CITÉCRÉATION PARTENAIRES POUR LA SAUVEGARDE DU MUSÉE URBAIN TONY GARNIER

Les 24 fresques artistiques réalisées sur les façades des immeubles d'habitation de la cité urbaine Tony Garnier de Lyon connaissent aujourd'hui, après 30 ans d'exposition, un vaste programme de rénovation lancé par Grand Lyon Habitat. Déjà acteurs du premier programme de rénovation, CitéCréation et Zolpan unissent à nouveau leurs expertises et savoir-faire.

Sur une commande de la Métropole de Lyon, l'entreprise CitéCréation, spécialisée dans le design mural monumental, a démarré un important projet de rénovation des façades comprenant la réalisation de fresques artistiques. Au total, ce sont 24 façades géantes de bâtiments réalisées avec des produits Zolpan, soit un total de 5500 m², qui doivent être restaurées pendant une durée de 8 à 10 ans. Sur les 24 projets, 8 fresques seront reproduites à l'identique, 8 seront améliorées et 8 autres seront refaites entièrement. ■

VÉHICULES UTILITAIRES

VUL MOYEN, LE TEMPS DE LA CONCENTRATION

Depuis une poignée d'années, la situation évolue fortement sur le secteur des utilitaires moyens. L'offre se renouvelle sur fond de mariages et de rapprochements entre constructeurs.



Depuis une dizaine d'années, les coûts de développement des utilitaires ont explosé. Les VUL doivent notamment respecter des normes antipollution et de sécurité de plus en plus sévères. Ils proposent en outre des niveaux d'équipements dignes d'une berline moderne. Dans le même temps, les volumes de ventes ont globalement stagné. Pour rentabiliser leurs investissements, les constructeurs mutualisent à marche forcée. Des alliances se nouent au gré des rachats ou fusions entre marques. Quoi qu'il en soit, le secteur des VUL moyens, type Renault Trafic, Citroën Jumper ou Mercedes Vito, se transforme. Au fond, l'offre n'est pas si pléthorique que ça, le même véhicule œuvrant au sein de plusieurs catalogues.

Renault Trafic, de nombreux "cousins"

Parmi les poids-lourds du secteur, la dernière génération du Renault Trafic née en 2014, fait figure d'ancêtre. Elle vient de bénéficier d'un restylage, avec notamment une face avant "affirmée", qui intègre des encadrements chromés. A l'intérieur, la planche de bord fait peau neuve. La gamme a aussi reçu l'heureux renfort d'une boîte automatique à double embrayage et 6 rapports. Cet équipement bénéficie au confort de conduite. Il autorise en outre, une réduction de la consommation de l'ordre de 0,6 l/100 km.

Le nouveau véhicule a donné naissance à une véritable portée. Le Fiat Talento, comme le Nissan NV300 se présentent en effet, comme les clones du français. Le japonais se démarque en proposant une intéressante garantie de 5 ans ou 160 000 km.

Le Vito de Mercedes possède des liens familiaux plus ténus, avec le Trafic. La dernière génération du VUL moyen allemand, propose une nouvelle définition à traction avant venant s'ajouter aux traditionnelles propulsion et intégrale. Pour cette inédite variante

d'entrée de gamme, le Losange fournit boîte de vitesses manuelle et moteurs 1.6 dCi (de 88 et 114 ch). Tout le reste demeure propre à l'Etoile.

PSA et FCA : à quand le mariage ?

Qu'il se nomme Jumpy chez Citroën ou Expert chez Peugeot, le VUL moyen de PSA constitue l'autre grande star du secteur. Entièrement renouvelé en 2017, il fait figure de référence en terme d'agrément de conduite et de confort. Ses prestations se rapprochent d'un VP. Comme l'utilitaire du Losange, il a donné naissance à divers clones.

Ainsi en 2019, à l'heure de son renouvellement, le Vivaro d'Opel opte pour cette base technique. Logique, puisque le groupe français est propriétaire de la marque allemande depuis 2017.

Toyota en mal d'utilitaires, se tourne également vers PSA, dès 2013. Le japonais lance le ProAce, calqué sur le VUL moyen français, de l'époque. Quatre ans plus tard, l'accord est renouvelé. Le ProAce 2 reprend la nouvelle plate-forme de fourgon moyen renouvelée. Pour se faire remarquer, le Toyota propose une garantie 3 ans ou 100 000 km.

Accord Ford et VW

Ford et Volkswagen y viennent aussi. Ils ont signé en 2018, un accord visant à développer et produire en commun des VUL, en Europe et dans le monde. Dans l'immédiat, les utilitaires moyens VW Transporter et Ford Transit Custom ne font pas partie du rapprochement. Logique, ils viennent d'être renouvelés. Le dernier cité accueille notamment de nouvelles versions plug-in Hybride et 100% électrique. Il faudra certainement attendre la prochaine génération de ces fourgons pour voir les premiers effets de l'alliance. En revanche, les deux constructeurs ont déjà uni leur force sur les autres segments de marché. Ainsi dès 2022, Ford récupère la fabrication des pick-up de taille moyenne. L'américain a aussi la responsabilité de concevoir les grands fourgons (Transit et VW Crafter). A Volkswagen revenant la charge des petits VUL (Transit Courier et VW Caddy).

On le voit, il est bien difficile aujourd'hui pour un constructeur de rester seul sur le marché des utilitaires. A terme, la concentration pourrait déboucher sur un choix de seulement 3 ou 4 modèles sur chaque segment. Une foule de "clones, à la calandre près" compléteront le tableau. ■

LA LOI D'ORIENTATION DES ÉNERGIES EST PASSÉE...

Ce texte veut transformer le paysage automobile. Il part du constat que les transports sont responsables de 30 % des émissions de gaz à effet de serre, en France. Pour améliorer la situation, il fixe la fin de la vente des véhicules à énergie fossile à 2040. Autant dire demain ! « Cela doit nous permettre de prendre le grand virage de la décarbonation », a déclaré Jean-Baptiste Djebbari, secrétaire d'Etat aux transports.



UN PNEU INCROYABLE CHEZ MICHELIN

Changer un pneu après une crevaison, n'est pas l'expérience la plus plaisante à vivre. En 2024, ce ne sera plus qu'un mauvais souvenir. Michelin lancera en effet le pneu Uptis (Unique Puncture-proof Tire System) incroyable. Il est constitué de rayons qui se déforment en fonction des aspérités du sol. L'Uptis supprimera :

- le contrôle de la pression,
- les crevaisons,
- le sous-gonflage néfaste pour la consommation,
- la roue de secours (6 kg en moyenne).

DU LITHIUM EN ALSACE ?

Bonne nouvelle ! Le sous-sol alsacien regorgerait de lithium. Ce matériau rare sert notamment à la fabrication des batteries de véhicules électriques. Dès 2023, les forages devraient autoriser une production de 1500 tonnes par an. De quoi subvenir à environ 30/40 % des besoins français et ainsi réduire la dépendance vis-à-vis des pays producteurs.



DES RADARS MOINS NOMBREUX MAIS PLUS EFFICACES

L'an prochain, une partie des radars du parc français sera renouvelée. Ce remplacement fait suite à la vague de vandalisme liée aux Gilets Jaunes. Le nombre total de cabines passera de 4428 actuellement à 4400, l'an prochain. Les nouveaux équipements progressent techniquement. Ainsi, les modèles "toureilles" sont capables de contrôler la vitesse ainsi que le respect des feux rouges (et d'autres infractions à venir). Les premiers exemplaires sur 1200 prévus, seront livrés à partir de juin 2020.

LOGICIELS

DES LOGICIELS POUR MIEUX GÉRER SON TEMPS



Ce qu'on ne fait pas, le temps le fait ». Le temps file et il est bien souvent difficile de réaliser toutes les tâches de la journée, qu'elles soient professionnelles, personnelles ou familiales. La gestion du temps devient primordiale dans un contexte où chacun tend à l'optimiser afin de rester compétitif. Fort heureusement, des méthodes d'organisations existent et concernent à la fois les chefs d'entreprises, les conducteurs de travaux, les chefs d'équipes ou les collaborateurs. Toutefois, elles nécessitent de lâcher prise, d'apprendre à déléguer, de faire confiance à ses collaborateurs, de hiérarchiser ses priorités et de choisir les activités à valeur ajoutée.

Temps passé

Améliorer la gestion de son temps demande dans un premier temps de faire le point sur sa propre productivité. Des outils dits de « time tracking » permettent de consigner heure par heure, le temps passé à la réalisation des différentes tâches de la journée, d'évaluer le temps consacré aux actions improductives et in fine d'analyser et de corriger les pertes de temps. Ainsi, le logiciel Harvest, disponible sur PC, Mac, iOS et Android, aide à suivre chaque tâche et génère des rapports quotidiens concernant la productivité. Il dispose également d'une extension Chrome permettant d'analyser le temps passé à la navigation internet.

Liste d'actions

La méthode la plus courante de gestion du temps consiste à réaliser une liste des tâches à traiter souvent appelée « todo-list ». Par souci d'efficacité et pour éviter les doublons, l'idéal est de ne disposer que d'une seule liste d'actions facilement accessible à tout moment afin d'y inscrire toute nouvelle tâche. Cette liste doit être régulièrement mise à jour ; les tâches doivent être planifiées et limitées dans le temps. Longtemps consignées dans de simples carnets ou sur feuille volante, les todo-list peuvent également être gérées dans un tableur ou bien à l'aide de logiciels tels que Microsoft To Do. Ce dernier permet de saisir des tâches, de les redécouper en étapes simples en ajoutant notamment des échéances mais aussi de définir des



Journées interminables, stress, fatigue ou sensation de ne pas avancer. Ces situations et sentiments décrivent le quotidien de nombreux chefs d'entreprises et salariés du bâtiment. Quelles sont les techniques et logiciels pour mieux gérer son temps ? Tour d'horizon des outils pour sortir la tête de l'eau.



rappels. To Do est multi-plateformes : il est ainsi possible de saisir et de synchroniser ses tâches sur différents périphériques (smartphone Android et Apple, PC). Seul bémol des todo list : empiler les tâches sans jamais les traiter ou les terminer !

Matrice d'Eisenhower

Afin d'organiser son temps, lister les tâches à réaliser n'est pas toujours suffisant et il devient rapidement nécessaire de les prioriser. Elles n'ont bien entendu pas toutes la même durée, la même complexité, la même importance, la même urgence. « Ce qui est important est rarement urgent et ce qui est urgent est rarement important » disait Dwight D. Eisenhower, ancien Président des Etats-Unis, à l'origine d'un outil organisation qui porte son nom : la matrice d'Eisenhower. Cette matrice distingue 4 catégories de tâches : les urgentes et importantes, les importantes mais non urgentes, les urgentes mais non importantes et les tâches non urgentes ni importantes. Les tâches urgentes et importantes doivent être traitées immédiatement. Les tâches importantes mais non urgentes doivent être planifiées et traitées dans un second temps. Les tâches urgentes mais non importantes doivent être déléguées. Enfin, les tâches non urgentes et non importantes doivent être éliminées ou tout du moins limitées. De nombreux logiciels disponibles sur téléphone mobile permettent aujourd'hui d'utiliser cette matrice à l'instar de l'application Eisenhower téléchargeable sur l'Apple Store ou bien de l'application Priority Matrix téléchargeable sur le Play Store.

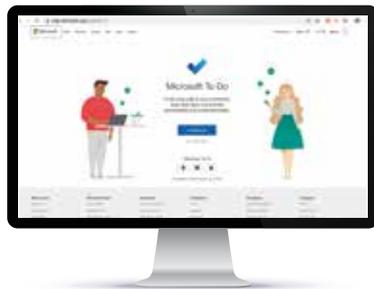
Getting Things Done

Une journée de travail est perturbée par de nombreux imprévus ou événements souvent appelés « voleurs de temps » : appels téléphoniques trop longs, bavardages interminables, réunions qui débordent, interruptions par des collègues, manque d'ordre et de clarté... Pourtant, ils peuvent être canalisés avec calme et efficacité. Apparue en 2001, la méthode Getting Things Done (GTD) est une philosophie de productivité dont l'un des bénéfices collatéraux est de diminuer le stress et d'améliorer la qualité de vie. Pour David Allen, l'inventeur de la méthode GTD, une meilleure priorisation et une élimination des distractions inutiles permet de se concentrer plus efficacement sur les tâches essentielles. Pour chaque nouvelle tâche apparaissant, il convient d'identifier son contexte, le





▲ LE LOGICIEL HARVEST GÉNÈRE DES RAPPORTS QUOTIDIENS CONCERNANT LA PRODUCTIVITÉ.



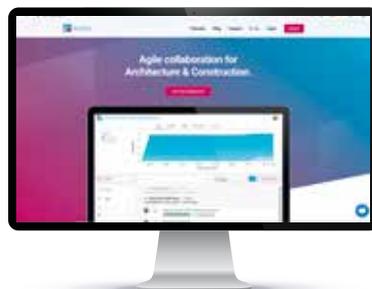
▲ TODO.JPG ©MICROSOFT
GESTION MULTIPLATEFORME D'UNE LISTE D' ACTIONS AVEC LE LOGICIEL TO DO DE MICROSOFT.



▲ L'APPLICATION PRIORITY MATRIX EST DISPONIBLE SUR LE PLAY STORE ET GÈRE DES MATRICES D'EISENHOWER.



▲ L'APPLICATION POMODONEAPP PERMET D'AJOUTER LES TÂCHES À MINUTER MAIS AUSSI DE DÉTERMINER LES TEMPS DE TRAVAIL ET DE PAUSE.



▲ VISION D'ENSEMBLE DE CE QU'IL RESTE À FAIRE, DES ACTIONS EN COURS ET DES TÂCHES TERMINÉES GRÂCE À BRICKAPP.

● ● ●

temps disponible pour la réaliser, l'énergie nécessaire pour la terminer ainsi que les priorités du moment. Dès lors, il est possible de la classer dans différentes listes d'actions : « en attente d'être planifiées », « prochaines actions », « projets », « à déléguer », « un jour peut-être ». Des applications comme « Things » qui est disponible sur l'Apple Store, permettent d'appliquer la méthode GTD au quotidien avec un simple smartphone. Things enregistre toutes les idées d'une journée et facilite leur classement en fonction des objectifs. L'application permet une planification de l'emploi du temps et par conséquent une meilleure optimisation du temps de travail de la journée.

Méthode Pomodoro

Pour vaincre la procrastination et rester concentré sur la tâche à accomplir, la méthode Pomodoro développée par Francesco Cirillo à la fin des années 1980 propose de structurer la journée en courts intervalles de temps de travail et de pauses. Cette technique dite de « timeboxing » (limitation dans le temps) consiste à travailler intensivement et sans distraction pendant un intervalle de temps de 25 minutes et de prendre ensuite une pause de 5 minutes. Au bout de 4 intervalles de temps de travail consécutifs, la méthode prescrit une pause de 15 à 20 minutes. Le logiciel PomoDoneApp permet

de déployer cette méthode sur PC, Mac mais aussi sur smartphone Android et Apple. Il propose d'ajouter les tâches à minuter, de générer des statistiques sur le temps passé aux différentes actions ou encore de déterminer les temps de travail et de pause. Enfin, il dispose d'une fonction d'imports de tâches depuis des applications tierces telles que Trello, Wunderlist ou encore Todoist.

Agilité

La révolution numérique dans le bâtiment, le travail collaboratif et le BIM nécessitent plus que jamais une gestion individuelle du temps efficace et rigoureuse. Présentée lors du salon Batimat 2019, Bricks est une application collaborative agile qui permet d'organiser simplement son travail en équipe. Cet outil web permet d'obtenir une vision d'ensemble sur ce qu'il reste à faire, sur les actions en cours et les tâches terminées. Le travail à faire est tout d'abord listé et estimé en complexité relative, puis traité par priorité. Le suivi est réalisé quotidiennement afin de pouvoir identifier des points de blocages et de trouver des pistes de solution. L'application est pour l'instant accessible gratuitement sur le site www.bricksapp.io. ■

we
care

Éblouissez vos projets !

PARCE QUE CHAQUE **FAÇADE**
EST UNIQUE, SORTEZ DE L'ORDINAIRE !

weberdeko métal, notre patine
de fabrication française,
se décline en 20 couleurs brillantes
et tendances, pour un effet créatif
et entièrement personnalisé.
Se pose sur tous nos enduits
talochés ou matricés, dans le neuf
comme en rénovation !





De nouvelles gammes arrivent sur le marché revendiquant une application simplifiée des peintures en intérieur. Deux-en-un, trois-en-un, quatre-en-un, polyvalentes et même pour certaines dites universelles, elles partagent toutes le pouvoir de cumuler dans un seul pot impression et finition. Mais que valent-elles ?

RENTABILITÉ

CES PEINTURES QUI RATIONNALISENT LES CHANTIERS

Q

Les peintures dites tout-en-un sont entrées en rayons depuis près de quatre ans. L'intérêt est évident. En supprimant une étape d'impression, ces solutions polyvalentes riment avec gain de temps. Chez Seigneurie, on le juge même de 30 % « puisque

mathématiquement une des trois étapes de finition est supprimée », explique Karine Giner, chef de marque Seigneurie chez PPG. Chez Tollens, on a développé en 2016 Cross 4 en 1 qui cumule impression et finition aussi bien en intérieur qu'en extérieur. « La demande est forte pour des produits qui facilitent le travail du peintre. Le développement de ces solutions polyvalentes correspond à une tendance générale. Elle n'est pas uniquement propre à nos métiers de la peinture. Elle consiste à apporter de la rentabilité et de la productivité sur chantier », explique Thierry Jeannette, directeur Innovation Peinture au sein de la direction marketing Cromology. Du coup, forts de ce mouvement, les industriels œuvrent à donner toujours plus de fonctions à leurs produits « pour élargir leur domaine d'application ».

Le choix des finitions

Pour autant, cette polyvalence ne date pas d'hier. Ce phénomène avait été entamé « notamment avec les peintures microporeuses sur bois. Multitâches, elles permettent l'impression et la finition surtout en extérieur mais aussi en intérieur », relate Philippe Cointet, responsable technique national chez Zolpan. Chez cet industriel la polyvalence s'appelle Ondine : un produit universel 100 % acrylique en phase aqueuse. Et preuve que cette multifonctionnalité est dans l'air du temps, une autre peinture baptisée Maoline, « à l'origine une impression particulièrement opacifiante, s'est imposée en multi-usage, primaire et finition », révèle Philippe Cointet. Même certaines laques jouent de la polyvalence. À l'instar d'Orizon Premium de Tollens. « Elle va répondre à une optique de rationalisation sur le chantier, apportée par la polyvalence. Elle offre la possibilité aux peintres de pouvoir traiter les portes et les



murs avec le même produit », informe Thierry Jeannette. Cependant, ce marché se dédie plutôt aux locomotives des finitions. « Ce qui ne signifie pas que les satinés ou brillants ne puissent pas être utilisés en première couche diluée sur des supports en bon état. Néanmoins, les aspects plus brillants nécessitent encore les deux couches d'impression et ces finitions n'ont plus le vent en poupe, même pour le bois qui tend à basculer vers les veloutés », informe Philippe Cointet. C'est donc plutôt du côté des mates et surtout des velours que ces peintures multi-usages, impression et finition, déploient les avantages de leur polyvalence.

Pour tous supports

Avec pour premier atout : elles recouvrent presque tout. « Plaques de plâtre hydrofugées, ignifugées, carreaux de plâtre, PVC, boiseries, ancienne peinture, ces peintures deux-en-un s'appliquent sur tous les supports classiques en intérieur », reprend la chef de marque Seigneurie chez PPG. Et pour cause. Comme la peinture Evolutex 2 en 1, applicable en deux couches sans impression et mise sur le marché en mai 2018, « ces produits apportent un résultat optimal grâce à une bonne adhérence et une bonne opacité, pour couvrir complètement le fond ». Voire même sur des métaux, « mais elles ne possèdent pas de propriétés anticorrosion. Elles sont donc à proscrire sur des portails par exemple », avertit le directeur Innovation Peinture au sein de la direction marketing Cromology. Ensuite, en élevant le niveau de difficultés en termes de supports, s'ils présentent des taches d'eau, de



● ● ●

nicotine, de tanins, ou autres, qui ont tendance à migrer en surface, « il existe des solutions techniques telles que Classidur trois-en-un, une laque satinée, ou Classidur RénoPerfect mat de Vernis Claessens, qui cumulent les fonctions de primaire et finition, avec un niveau supérieur de performance en termes de blocage des taches venant des fonds ». De quoi élargir encore le spectre de ces peintures multifonctions. En outre, « grâce à leur fort pouvoir garnissant et leur long temps ouvert, elles apportent un grand confort d'utilisation pour une finition sans reprise, ni embus, même avec une application en seulement deux couches », reprend Karine Giner. Du coup, le support n'a aucune incidence sur la finition. Enfin, chez Seigneurie, « le mat autorise une application directe, mouillé sur mouillé », pour améliorer encore la rapidité sur le chantier. L'atout indéniable de ces peintures tous terrains.

Un chantier rationalisé

« Un produit polyvalent en termes d'usage apporte de la simplicité. Un seul produit pour l'impression et la finition limite les risques d'erreur », reprend Thierry Jeannette. Ceci est d'autant plus vrai quand les peintres doivent gérer des chantiers comprenant des natures de supports variées. « C'est aussi un avantage d'avoir un seul produit au lieu de deux quand il s'agit d'intervenir dans des pièces sèches et humides ». D'ailleurs, chez Seigneurie « notre gamme est enrichie anti-moisissures pour répondre à cette polyvalence de domaines d'emploi », poursuit Karine Giner. En outre, que ce soit pour l'impression ou la finition, les temps de séchage sont les mêmes. Et cerise sur la brosse : « il n'est plus nécessaire de changer de manchons puisque le même matériel sera utilisé pour l'impression et la finition », reprend Philippe Cointet, tout en ajoutant « s'il reste de la peinture une fois le chantier terminé, elle peut tout à fait être utilisée ensuite, soit en impression finition ou en impression seulement ». Sans parler de la teinte qui sera exactement la même... quelle que soit la couche.

L'assurance du label dans un contexte environnemental

En plus, sans en avoir l'air, ces peintures s'inscrivent dans une démarche durable. « En toute logique, en apportant moins de produits sur le chantier, il y aura moins de déchets à gérer. Au regard de la prochaine Réglementation environnementale (RE) 2020, cette dimension va prendre de plus en plus d'importance notamment auprès des artisans qui disposent de moins de ressources que les grosses entreprises pour gérer cette démarche responsable », précise Thierry Jeannette. Et ce n'est pas tout. Dans un marché de

plus en plus labellisé, – Eco-label, NF Environnement –, « il est souvent demandé une impression et d'une finition estampillées avec le même label. Un produit primaire et finition offre évidemment cet atout », ajoute Philippe Cointet. Ces peintures tout en un sont donc la somme de nombreux avantages... Et pourtant.

Des peintures polyvalentes, mais pas miracle !

Karine Giner le martèle : « il faut être clair. Si ces solutions polyvalentes permettent de s'affranchir d'une couche d'impression, il n'est pas question d'é luder au préalable la préparation du support ». Même avec un bon pouvoir garnissant, ces peintures ne sont pas des enduits. « Pour obtenir un beau résultat, le support aura été préparé dans les règles de l'art ». Salissures, gras, trous..., « Lessiver, égrener, reboucher, etc., ces étapes resteront toujours obligatoires », appuie Philippe Cointet. De même, certains supports pulvérulents pourront nécessiter une impression spécifique pour les consolider. Ceux difficiles devront d'abord être testés, et ceux non cohésifs particulièrement soignés. « Même la plus garnissante des peintures ne sera jamais assez épaisse pour combler et niveler une surface abimée », abonde Thierry Jeannette. Et la suppression d'une couche d'impression « n'est pas toujours possible. Sur les supports très foncés, rouge pompier ou noir, il n'y aura pas de miracle. Les trois couches s'imposent ».

Des freins à lever

En outre, encapsuler impression et finition dans le même pot ne soulève pas encore l'unanimité. « Même en interne, nous avons connu quelques freins auprès de notre force de vente. Composée de professionnels, elle partait du principe que le fait de supprimer une étape d'impression n'autorisait pas la réalisation d'une finition conforme au DTU », dévoile Karine Giner. Une habitude qui a la peau dure. Du coup, ce marché des peintures polyvalentes reste encore restreint, pour l'instant. « Il est difficile à créer, car le peintre demeure réticent à appliquer une solution multi-fonctions. Il apprécie de travailler avec son impression d'une part, et sa finition, d'autre part », abonde Philippe Cointet. « Néanmoins, de nombreuses entreprises sont séduites par la possibilité d'apporter avec un monoproduit, une plus grande productivité à leurs équipes et par conséquent, une meilleure rentabilité ». D'ailleurs le directeur Innovation Peinture au sein de la direction marketing Cromology tient à le souligner : la polyvalence présente un intérêt quelle que soit la taille de l'entreprise. « L'artisan a moins de produits à manipuler sur site. Comme c'est parfois lui qui applique la peinture, il est très sensible à cet argument de simplification du chantier et de la tâche », souligne Thierry Jeannette. Quant aux entreprises de taille importante, « elles s'intéressent au gain sur le coût de la main d'œuvre. Néanmoins, comme elles s'arrêtent souvent au prix facial des peintures, le passage à la polyvalence peut être plus difficile ». Certes, il existe un surcoût. « Notre peinture deux-en-un doit être environ 10 % plus chère qu'une alkyde en émulsion classique, chiffre Karine Giner. Mais ce surcoût n'est pas proportionnel au gain réalisé par rapport à la suppression d'une couche d'impression ». Et pour cause. Supprimer cette étape de finition peut devenir vite rentable, quelle que soit la taille du chantier, avec un plus un peu moins de pénibilité à la clé. ■

Ice Breaker. Tout droit venu du froid.



Les motifs de l'hiver. Aussi froids ou chauds que vous le souhaitez. Inspirée de la glace fissurée, cette nouvelle collection de dalles textiles combine un motif naturel et des tons chaleureux pour un effet surprenant.

Et comme tous nos sols, Ice Breaker est neutre en carbone. Réchauffez vos intérieurs en luttant contre le réchauffement climatique avec Interface.

Découvrez comment avoir un impact positif sur [interface.com](https://www.interface.com)

Interface[®]

+ Positive spaces[™]
De meilleurs produits. Des personnes plus heureuses. Une planète plus saine.



LA NOUVELLE CATÉGORIE DE SOL LVT ACOUSTIQUE

allura decibel

 **19dB**

LA HAUTE
PERFORMANCE
ACOUSTIQUE



LA TECHNOLOGIE D3S CORE
AU SERVICE DE LA FACILITÉ
DE POSE



DES MOTIFS ET
DES FINITIONS
ULTRA-RÉALISTES



L'ÉCO-CONCEPTION :
L'ADN D'ALLURA DECIBEL



CONCEPTION ET
FABRICATION
100 % FRANÇAISE

Découvrez la gamme sur forbo-flooring.fr/alluradecibel

PETIT, GRAND CHANTIER ? UN CHANTIER TOUT SIMPLEMENT

Lorsque les oisillons quittent le nid, les parents le réaménagent. C'est le cas de cette chambre d'adolescent qui vient de s'offrir un joli lifting. Elle n'avait pas reçu de coup de peinture depuis 10 ans.

Apporter un coup de fraîcheur après le départ des bambins s'est concrétisé ici par une efficace remise en peinture. Après avoir vidé la chambre, un rendez-vous a été pris avec le peintre pour établir un devis. Ce dernier arrivé sur le chantier commence par prendre les mesures tout en expliquant en même temps, qu'une fois le devis accepté, les travaux pourront commencer le lundi suivant. Ces travaux ne relèvent pas d'une grande complexité. Mais de l'autre côté du mur, se trouve la salle de bains. Nouvellement refaite, quelques dommages collatéraux sont apparus sur la paroi. Une fissure s'y est logée sous les coups vigoureux du carreleur. Et pour cause. D'abord, il a déposé le carrelage existant. Puis il a créé une déviation de l'arrivée d'eau afin de pouvoir abaisser le receveur et ainsi faciliter l'accès dans la douche. Hormis ces réparations le support ne présente pas de gros dommages. Les travaux de peinture ne demandent qu'à recouvrir quelques traces d'anciens posters et celles de leurs punaises. L'entrepreneur définit ensuite les produits à appliquer et les teintes avec son client. Ce sera la peinture Hermina pour le plafond, et Premier Mat pour les murs, le tout en blanc de chez Seigneurie. Afin d'apporter un décor au charme discret dans cette pièce tout en se mariant habilement à un parquet si typique des appartements parisiens, un gris clair et doux est choisi pour le radiateur, les portes et leur encadrement, les plinthes. Le chauffage sera couvert d'un Pantor Brillant et les boiseries d'un Pantor Evolution, toujours de chez Seigneurie.



UNE PIÈCE REFAITE EN CINQ JOURS SEULEMENT

La réunion préparatoire orchestrée par l'entrepreneur permet d'informer le client du déroulement des différentes étapes du chantier. Comme de la venue de deux compagnons pour apporter le matériel, installer la protection sur le sol du palier de l'appartement, du couloir qui mène à la chambre et dans cette dernière. L'entrepreneur prend aussi la peine de se renseigner sur la localisation des robinets d'arrêt d'eau et du compteur électrique. Au cas où. Après avoir géré la remise des clés, il ne reste plus qu'à attendre le devis et l'annonce de la durée des travaux qui ne devraient pas excéder cinq jours. Le planning avancé a été tenu au cordeau. Une fois le devis accepté et le rendez-vous pris deux semaines plus tard, le premier jour a été consacré à l'installation du chantier et à la préparation usuelle des supports : ouverture de la fissure générée par les travaux réalisés dans la salle de bains, grattages des murs, etc. Dès le deuxième jour, les étapes préparatoires ont pris fin. La couche d'impression peut

déjà être appliquée. Le lendemain, après avoir poncé les supports, le peintre a pu mettre en œuvre la première couche sur le plafond et sur les murs, puis démarré la mise en couleur des boiseries et du radiateur. Le quatrième jour a été consacré à la révision de l'ensemble des travaux déjà réalisés avant d'appliquer cette fois la couche de finition sur les murs et le plafond. Enfin, le cinquième jour ce sont les boiseries et le radiateur qui ont reçu leur finition. Il ne restait plus qu'à nettoyer et enlever le matériel. Fin du chantier. ■

LE CHANTIER EN BREF



MAÎTRE D'OUVRAGE :
particulier

ENTREPRISE : MPR
(Le Pré-Saint-Gervais 93)

PRODUITS : Seigneurie
(Hermina, Premier Mat,
Pantor Evolution)





Peinture (rénovation, neuf)

Ravalement - Maçonnerie

Isolation thermique - Revêtement

Peinture industrielle - Sol

*Présent dans toute
l'Île-de-France*



Contactez M. Jean-Marie Omer, 7 jours sur 7 au 06 80 18 27 65

147, Boulevard Magenta 75010 Paris Tél. : 01 42 80 65 88 Fax : 01 42 80 26 99



© PLACENETTE-KERCHER

MAINTENANCE

ENTREtenir LES SOLS TEXTILES EN LOCAUX COLLECTIFS

Très prescrits en aménagement de bureaux et en hôtellerie, les revêtements de sol textiles présentent toutefois l'inconvénient d'être plus sensibles aux taches et à l'encrassement que des matériaux plus compacts comme le PVC ou le carrelage. Surface la plus visible et en même temps la plus exposée aux risques de salissures, le sol peut rapidement perdre son aspect initial et donner une image négative des locaux. Il convient donc de prendre les mesures d'entretien nécessaires pour maintenir les lieux dans un état de propreté assurant un aspect à la fois agréable et rassurant quant à l'hygiène, tout en prolongeant la durée de vie du revêtement. Les méthodes d'entretien et de nettoyage disponibles et leur périodicité seront appliquées en fonction de l'usage des locaux concernés.

AU QUOTIDIEN

Le passage régulier de l'aspirateur est un minimum. Il permet d'éviter l'incrustation des saletés à l'intérieur du velours de la moquette. On utilisera de préférence un aspirateur doté d'une tête brossuse électrique. En cas de taches accidentelles, il convient d'intervenir le plus rapidement possible. Pour des taches alimentaires, les excédents solides seront enlevés avec une spatule tandis que le liquide sera absorbé avec un essuie-tout en évitant de l'étaler. La salissure sera ensuite désincrustée avec un essuie-tout ou un chiffon blanc sur lequel aura été pulvérisée une solution de détergent pour injection/extraction,

diluée à 10 %. Enfin, rinçage à l'eau avec une éponge humide. Les opérations de détachage doivent être réalisées rapidement après l'apparition des taches et cela de façon régulière. Plus un agent tachant reste en contact avec la fibre, plus il sera difficile à éliminer.

ENTRETIEN PÉRIODIQUE

Le nettoyage à sec des moquettes convient pour un entretien ponctuel lorsque celles-ci sont peu sales. Traitant le revêtement en surface mais pas en profondeur, la méthode utilise une poudre solvantée qui dissout la saleté. Celle-ci est ensuite récupérée avec un aspiro-brosseur. Le procédé permet de ravoir un sol sec en quelques minutes. Pour une action davantage en profondeur, on procédera à un nettoyage vapeur. Grâce à la pulvérisation en fines gouttelettes d'un mélange de détergent et d'eau chaude (200° ou moins selon le type de moquette), les particules de saletés incrustées au cœur des fibres sont détachées et remontent en surface. L'ensemble est ensuite enlevé par un aspiro-brosseur. La méthode est efficace mais impose un temps de séchage de l'ordre de 8 heures. L'entretien périodique du revêtement textile peut aussi être réalisé à la mono-brosse pour un nettoyage à sec. Dans un premier temps, l'opérateur effectue une vaporisation légère de détergent avant de passer l'appareil mono-brosse équipé d'un disque recouvert d'un pad en fibres de coton. Enfin, la surface nettoyée est aspirée par injecteur-extracteur. ■

Revêtements préférentiels dans certains espaces du tertiaire pour leurs avantages en termes de confort, d'acoustique et de décor, les sols textiles imposent toutefois des protocoles stricts d'entretien et de nettoyage pour conserver durablement leur fonction esthétique.



© PLACENETTE-NILFSK

▲ UNE ASPIRATION RÉGULIÈRE ÉVITE L'INCRUSTATION DES SALISSURES

Protégez et redonnez de l'éclat À VOS SOLS ET SUPPORTS SPÉCIAUX

LA
SÉLECTION
PRB



PEINTURES DE SPÉCIALITÉS

PRB COLOR MÉTAL - Antirouille de finition acrylique polyuréthane pour supports métalliques

PRB COLOR SOL - Peinture monocomposante de protection et de décoration pour sols et murs en ciment et béton

PRB COLOR BOIS - Laque satinée haute performance finition alkyde-uréthane microporeuse

PRB COLOR BARDAGE - Peinture acrylique monocomposant pour bardages prélaqués

PRODUITS COMPLÉMENTAIRES

PRB PRIMAIRE HP - Primaire antirouille haute performance polyvalent

PRB COLOR DILUANT UNIVERSEL - Diluant synthétique léger

BRÈVES

NF DTU 53.12 REVÊTEMENTS DE SOLS SOUPLES ET PRÉPARATION DES SUPPORTS

Le travail de la commission P62B sur le projet du NF DTU 53.12 sur la pose de revêtement de sol souples et la préparation des supports s'est achevé lors de la dernière réunion de commission du 26 novembre 2016. Ces travaux auront duré deux années. Le texte sera envoyé à l'AFNOR, préalablement à une vérification par le BNTEC et un entérinement par la CGNorBât-DT, pour être mis à l'enquête publique courant janvier 2020. Ce projet de création du NF DTU 53.12 permet dans une seule norme de traiter la préparation des supports, la pose de revêtement de sol textiles, PVC, linoléum, de mettre à jour les techniques de pose traditionnelles et de faire évoluer le domaine d'application. Le NF DTU 53.12 s'applique en construction neuve et rénovation dans toutes les zones climatiques françaises à l'exclusion des zones tropicales ou équatoriales.

Ce projet propose, entre autres, l'évolution des points suivants :

- avant la pose des revêtements de sol souples visés, le taux d'humidité admissible pour les supports à base de liants hydrauliques a été abaissé de 4,5 % à 4 % ;
- les mesures d'humidité réalisées à l'aide d'appareils électroniques permettront de reporter le test à la bombe à carbure dans le cas où la valeur relevée est supérieure à 5 % pour les supports à base de liant hydraulique et supérieure à 0,8 % pour les supports à base de sulfate de calcium ;
- l'introduction du format lame en pose collée en plein pour les revêtements textiles, PVC et linoléum et en pose plombante avec produit de maintien pour les revêtements textiles ».

Pour mémoire, ce NF DTU 53.12 est le regroupement et la mise à jour du NF DTU 53.1 et du NF DTU 53.2. Il devrait être publié au dernier trimestre 2020. ■



REPÉRAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

L'arrêté relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations dans les immeubles est paru le 16 juillet 2019.

L'obligation de repérage pour le donneur d'ordre, le maître d'ouvrage ou le propriétaire est applicable depuis le 19 juillet 2019. Des cas particuliers de dispense ou d'exemption de repérage sont prévus dans cette réglementation.

Cet arrêté précise pour les immeubles, équipements, matériels ou articles construits ou fabriqués avant 1997, la nature du repérage avant travaux à la charge du maître d'ouvrage. Il consiste à rechercher, identifier et localiser les matériaux et produits contenant de l'amiante susceptibles d'être affectés directement ou indirectement par les travaux et intervention envisagés par le donneur d'ordre. Pour le réaliser, le donneur d'ordre fait appel à un opérateur de repérage (disposant d'une certification avec mention) qui exercera sa mission en toute indépendance. Cet opérateur établit un rapport avec le programme et le périmètre de repérage adapté à la nature et périmètre de l'opération. Ce rapport, dont les conclusions seront compréhensibles par toutes personnes non spécialistes, sera joint aux documents de consultations des entreprises.

Ce repérage permettra d'aider les entreprises à disposer d'éléments essentiels à l'évaluation des risques professionnels et à l'ajustement des protections collectives et individuelles nécessaire pour réaliser les travaux en sécurité. ■

LANCEMENT DE LA RÉVISION NF DTU 59.3

Les peintures de sols sont l'objet d'une sinistralité importante dont les causes sont multiples : support trop lisse, humidité, etc... la norme NF P 74-203-1 (octobre 2000 – indice de classement DTU 59.3) les concernant est ancienne et nécessite une révision. A cet effet, le Groupe de coordination des normes du bâtiment-DTU (GCNorBât-DTU) qui s'est réuni le 13 novembre 2019, a inscrit et entériné la révision du NF DTU 59.3 Peinture de sols.

Au-delà de réviser un texte ancien, ce projet modifiera l'architecture de cette norme avec la création des 3 parties : CCT (cahier des clauses techniques), CGM (critères généraux de choix des matériaux) et le CCS (cahier des clauses spéciales administratives type), cette dernière partie étant très importante pour les entrepreneurs. Ce projet permettra également de faire évoluer son domaine d'application et d'en actualiser le contenu technique. ■

UN NOUVEL OUTIL DE L'OPPBTP POUR CHOISIR LES PRODUITS DÉCAPANTS FAÇADE



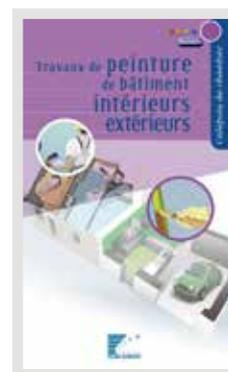
L'OPPBTP vient de mettre en ligne un outil pour accompagner les entreprises dans les travaux de décapage de façades. Ce dernier a été conçu pour que les entreprises puissent choisir le produit de décapage le plus adapté à leur chantier, en prenant en compte les spécificités du chantier et la protection des opérateurs. Il répertorie 112 produits décapants existants sur le marché et analyse leur documentation technique : la Fiche de données sécurité (FDS) et la fiche technique.

Cet outil offre plusieurs fonctionnalités :

- présélectionner un produit décapant lors de la préparation d'un chantier, avant de réaliser des tests d'efficacité avec le fabricant/distributeur ;
- définir les EPI portés par les opérateurs ;
- effectuer l'évaluation du risque chimique pour les produits décapants utilisés ;
- définir les modes opératoires de décapage ;
- réaliser la substitution des produits déjà utilisés par des produits moins dangereux.

A télécharger gratuitement sur le site de l'OPPBTP dans la rubrique documentation. ■

L'UPMF RECHERCHE DES
ENTREPRISES ET DES CHANTIERS
DANS LE CADRE D'UNE ÉTUDE SUR
LES DÉCAPANTS DE FAÇADE.
SI VOUS ÊTES INTÉRESSÉ,
CONTACTEZ MARINE POULHALEC
AU 01 40 69 57 04



CALEPINS DE CHANTIER : LA COLLECTION COMPLÈTE DÉSORMAIS DISPONIBLE SUR LE SITE FFB !

La collection complète des Calepins de chantier, réalisés dans le cadre du Plan Europe, est désormais téléchargeable au format PDF dans l'espace adhérent du site FFB (dossier Technique-Environnement ou médiathèque).

Pour rappel, ces Calepins, destinés aux artisans et compagnons, reprennent les points essentiels des NF DTU en traitant des cas les plus courants de façon illustrée.

Certains calepins restent disponibles gratuitement au format papier auprès de votre Fédération.

Parmi les calepins existants, ceux qui concernent directement les métiers de la finition sont :

- Travaux de peinture de bâtiment intérieurs extérieurs
- Revêtements de sols souples, tome I : PVC Collés
- Revêtements de sols souples, tome II : textiles, caoutchouc, linoléum
- Réfection de façades par revêtements souples d'imperméabilité à base de polymères ■

À télécharger gratuitement sur l'EDTU brique «documents».

INNOVATION

PANCRYTEX TT,* PEU IMPORTE LA MÉTÉO!

* Tous Temps



**NOUVELLE TECHNOLOGIE
TOUS TEMPS**
ET TOUS SUPPORTS
MÊME CONDENSANTS



SÉCHAGE ULTRA-RAPIDE
RECOUVRABLE EN 5 HEURES
HORS PLUIE DÈS 20 MN



SEIGNEURIE®
LA PERFORMANCE POUR VOS PROJETS



Choisir le bon outil
n'a jamais été aussi simple
Suivez le code couleur !



et retrouvez cette même couleur sur les manchons et brosses



POLYESTER TISSÉ HD
4mm FIL CONTINU



POLYESTER TISSÉ
13mm FIL CONTINU



MICROFIBRE HD
12mm



POLYAMIDE MÉCHÉ
12mm FIL CONTINU



BROSSE SOIE



BROSSE SYNTH / SOIE



BROSSE SYNTHÉTIQUE

BRÈVES

LES AIDES FINANCIÈRES EN FAVEUR DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ÉVOLUENT



La loi finances 2020 transforme le Crédit d'Impôt Transition Énergétique (CITE) en prime versée directement aux clients, avec des paramétrages différents selon les revenus des ménages et la rénovation envisagée.

Ainsi depuis le 1^{er} janvier 2020, le CITE a été remplacé par une prime unifiée, intégrant l'aide de l'ANAH « Habiter Mieux Agilité » pour les ménages modestes et très modestes (selon les plafonds de ressources de la grille ANAH) qui sera versée dès la fin des travaux aux foyers éligibles qui en feront la demande.

De plus, le dispositif prévoit l'obligation d'un reste à charge minimal de 10 % pour les ménages très modestes à 25 % pour les ménages modestes, ce qui rend impossible les offres à 0 euro par le cumul de la prime unifiée et du CEE.

Les autres contribuables bénéficieront en 2020 encore du CITE réformé à l'exception des déciles 9 et 10 qui ne pourront en profiter que pour les travaux d'isolation de parois opaques et les systèmes de charge pour les véhicules électriques. Ce n'est qu'à partir du 1^{er} janvier 2021 qu'ils pourront bénéficier de la prime unifiée à l'achèvement des travaux (avec des montants identiques au CITE).

Concernant les CEE, il n'y a pas d'impact puisque la réforme n'est liée qu'au CITE et à la prime ANAH. Rappelons toutefois qu'il est impératif de contractualiser la démarche de CEE avant l'engagement de l'opération qui correspond à la date d'acceptation du devis.

Les adhérents ont la possibilité d'utiliser le dispositif PRIM'3E de PROM-UCF qui permet, à travers deux offres (TOTAL et EDF), de :

- simuler rapidement le montant de l'aide en fonction du ménage et du type de travaux,
- simplifier les démarches administratives,
- bénéficier de primes compétitives. ■



NOUVELLES AIDES ACTION LOGEMENT

Le groupe Action Logement, dont la vocation est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi, et qui gère paritairement la participation des employés à l'effort de construction (PEEC), versée par les entreprises de plus de 20 salariés, vient de mettre en place trois nouvelles solutions pour le logement :

- une aide à l'adaptation du logement au vieillissement jusqu'à 5 000 € pour aménager sa salle de bain et gagner en autonomie ;
- une aide aux travaux de rénovation énergétique jusqu'à 20 000 € pour réduire ses factures d'énergie et valoriser son bien immobilier (courant 2020) ;
- une aide à la mobilité de 1000 € pour déménager près de son futur travail.

Des fiches pratiques sont téléchargeables sur le site d'Action Logement, elles précisent notamment les conditions d'attribution de ces aides.



DEUX NOUVELLES FICHES INTERFACE

Deux nouvelles fiches interface sont disponibles. Elles vous permettront de connaître les limites des prestations de chaque lot. Établies à partir des textes des règles de l'art, elles visent à faciliter les relations entre les corps d'état en apportant une connaissance mutuelle des obligations de chacun. Toutefois ne se substituent pas aux règles de l'art.

Vous pouvez retrouver ces deux fiches concernant les métiers de la finition sur l'application l'EDTU (brique « documents »), il s'agit de :

- Peinture sur ouvrages de plâtrerie : ce que doit le plâtrier, ce que doit le peintre,
- Peinture sur ouvrages bois et dérivés : ce que doit le menuisier, ce que doit le peintre ■

UZIN NC 165 TURBO.

LE NOUVEAU
RAGRÉGE AUTO-
LISSANT BASE
CIMENT FIBRÉ ET
RAPIDE.

Adapté à tous les
travaux de rénovation

Pour tout type de
revêtements PVC, textiles,
linoléum, caoutchouc
et parquets

Pour tout type de locaux
(résidentiels, hospitaliers,
scolaires...)

Enrichi de fibres

Adapté pour une
rénovation sur un
plancher bois

Idéal en milieu occupé
(circulable après 2 h et
recouvrable après 4 h*)

Haute résistance à
la flexion et à la
compression



* en fonction du type de revêtements

NOUVELLES DISPOSITIONS CONTRE LES INCENDIES DE FAÇADE

Le décret publié en mai 2019 et ses deux arrêtés, publiés au Journal Officiel en août 2019, simplifient, clarifient et renforcent la réglementation concernant le risque de propagation du feu par les façades. Notamment lorsqu'elles sont habillées d'un système d'isolation thermique par l'extérieur (ITE), Etics ou façades ventilées.

La loi Elan du 23 novembre 2018 a créé une nouvelle catégorie d'immeubles dans le Code de la construction et de l'habitation (CCH) : d'une hauteur comprise entre 28 et 50 mètres, appelés Immeubles de moyenne hauteur (IMH), ils remplacent ce qu'on avait l'habitude d'appeler la quatrième famille. L'objectif ? Comblant un vide réglementaire mis en lumière par le rapport du CSTB, rapport demandé par le Gouvernement suite à l'incendie de la tour Grenfell, à Londres, en 2017. En effet, jusque-là les tours d'habitation de moins de 50 mètres et jusqu'à 28 mètres n'étaient pas vraiment prises en compte, alors qu'elles pouvaient représenter un risque. Pour le législateur, la création de cette nouvelle catégorie devrait aussi faciliter la reconversion des locaux de bureaux en bâtiments d'habitation et favoriser la mixité des usages au sein d'un même bâtiment ou ensemble de bâtiments.

limiter la propagation du feu par les façades

Suite à la loi Elan, le décret n° 2019-461 du 16 mai 2019 a été publié. Ce dernier porte sur la réglementation des rénovations de façades des bâtiments IMH (28 à 50 mètres) en termes de propagation incendie. Il rappelle les objectifs que doivent poursuivre ces rénovations. Sachant que dans ce domaine comme dans le neuf, l'objectif réglementaire est que la propagation du feu par les façades n'atteigne pas le deuxième étage au-dessus du foyer initial. C'est dans ce sens que la réglementation établit des exigences quant aux composants et à la constitution de la façade, exigences qui s'ajoutent à celles liées à la stabilité au feu des bâtiments. Le décret définit les types de rénovations concernées et les solutions de références acceptables, et s'appliquent aux travaux dont la demande de permis de construire ou la déclaration préalable est déposée à compter du 1^{er} janvier 2020.

Les modalités techniques de ce décret ont été fixées par un arrêté paru en août 2019. Spécifique aux IMH, il reprend les dispositions du décret du 16 mai 2019, en y développant les précisions techniques nécessaires pour le choix des matériaux. « Cet arrêté, explique Jean-Charles du Bellay, chef de département à la





- ● ● direction des affaires techniques de la FFB, rappelle que le système de façade prévu doit être classé au moins A2-s3, d0 pour chacun de ses éléments constitutifs, c'est-à-dire une incombustibilité pour tous les éléments composant la façade ». Pour les entreprises, cela signifie très concrètement que cette catégorie d'immeubles, dans le cas de travaux d'isolation thermique par l'extérieur, ne peut plus recevoir d'isolants en polystyrène expansé (PSE) même avec des bandes de recouplement comme prévu dans l'IT 249 (voir *Reflets et Nuances* numéro 163). Ici, la laine minérale s'impose. « D'autres dispositions techniques sont à prendre en compte, précise Jean-Charles du Bellay. Par exemple, lorsque le traitement de l'angle du dièdre formé par les deux façades est inférieur ou égal à 135° ».

Nouveaux critères de réaction feu

Un second arrêté du 7 août 2019 intéresse tous les bâtiments d'habitation : 1^{re}, 2^e, 3^e et IMH : « Il a pour vocation, détaille Jean-Charles du Bellay, de mettre à jour les exigences de performance contre l'incendie des revêtements de façade des bâtiments d'habitation, de mettre à jour le guide d'isolation par l'intérieur. Il acte la désormais impossibilité de construire des immeubles d'habitation comportant, en leurs derniers étages, des duplex ou triplex, dont le plancher bas le plus haut est à plus de 50 m, sans tomber dans le champ de la réglementation IGH. Cela fait suite à un arrêt du Conseil d'Etat du 6 décembre 2017, qui avait soulevé une contradiction entre l'article R.122-2 du CCH et l'article 3 de l'arrêté du 31 janvier 1986, relatif à la protection contre l'incendie des bâtiments d'habitation ».

Il définit également de nouveaux critères de réaction au feu pour chacune des familles de bâtiments d'habitation. Pour les 1^{res} (maison individuelle) et 2^{es} (petit collectif de type R+3), pas de changement : la propagation du feu par la façade n'étant pas ici un critère discriminant. Des évolutions, en revanche, pour les bâtiments de la 3^e famille (R+4 à R+9, soit de 18 à 28 m) : « L'obligation d'une incombustibilité totale A2 du système complet de façade modifie de façon importante les techniques actuelles et, de fait, les pratiques des entreprises. Mais l'arrêté ouvre néanmoins à l'innovation en laissant aux constructeurs, aux industriels et aux organisations professionnelles la possibilité de prouver l'efficacité globale de leurs systèmes contre

la propagation d'un incendie de façade », détaille Jean-Charles du Bellay. Les preuves d'efficacité devront être validées par un laboratoire agréé, sous la forme d'une appréciation de laboratoire (APL), d'un avis de façade ou de guides de préconisations, notamment pour les systèmes Etics-PSE et façades ventilées.

Les solutions décrites dans les guides de préconisation sur la protection incendie des façades sont acceptées notamment PSE avec bande de recouplement. ■



ESSAI LEPİR 2

L'efficacité des systèmes d'ITE (Etics et façades ventilée) doit être démontrée par une appréciation délivrée par un laboratoire agréé en réaction au feu et en résistance au feu. L'efficacité est jugée sur l'aptitude des composants des systèmes de façade à contribuer ou non au développement et à la propagation d'un incendie : c'est ce qu'on appelle la réaction au feu. Le risque de propagation verticale est également appréhendé, les niveaux d'exigences étant précisés dans les réglementations applicables en fonction du type de bâtiment et de son usage (voir *article principal*). A cet effet, un essai de type Lepir 2 (Local expérimental pour incendie réel à 2 niveaux) est réalisé. Il consiste à ériger le système de façade sur deux niveaux et une allège figurant le R+2. Les niveaux sont pourvus de deux ouvertures équipées de fenêtres sans ouvrant au rez-de-chaussée et de fenêtres complètes au R+1. Un feu est déclenché au rez-de-chaussée à l'aide de deux bûchers. L'essai, d'une durée de 60 minutes, a pour finalité de vérifier la non-propagation par la façade de l'incendie au-delà du R+1. Pendant et après l'essai, les températures sont mesurées dans les matériaux combustibles qui composent le système, à la jonction façade-plancher, dans les lames d'air éventuelles, ainsi que le flux thermique.



L'anti-taches

ROBUST'ONIP Mat



Le mat velouté tendance
qui résiste aux taches et
qui reste « ROBUST' »
face aux agressions du
quotidien



CHANTIER

ÉTANCHÉITÉ I4 AVEC JOINTS CREUX

Cinq ans après sa livraison, cet îlot constitué de deux immeubles R+5 et de maisons de ville présentait de nombreux désordres en façade, au point de provoquer des infiltrations dans les logements. La solution : reprendre l'ensemble des parois avec un système d'imperméabilité I4. Pas si simple en raison des nombreux points singuliers qui imposaient un traitement spécifique.



Livrée en 2012 au bailleur social Neotoa (ex-Habitat 35), la résidence des Allées du Parc, située à la périphérie nord-ouest de Rennes (35), affiche une architecture moderniste en béton brut. Seulement cinq ans à peine après sa livraison, de nombreux désordres liés à des fissurations sont apparus en façades et coursives. Résultat : infiltrations d'eau dans les logements, doublages en plaques de plâtre moisis, rejaillissement au niveau des coursives...

Pour y remédier, une campagne de travaux a été lancée par le bailleur, qui s'est avérée insuffisante pour résoudre les problèmes d'infiltration. Ce dernier a donc missionné un architecte, Olivier Fassot pour réaliser un diagnostic. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que les désordres sont nombreux. L'architecte répertorie ainsi une dizaine de pathologies, majoritairement associées à des points singuliers, tels que les modénatures, les joints de désolidarisation, les coursives, les escaliers, les garde-corps... Suite à ce diagnostic, il élabore un mode opératoire pour traiter chacune d'entre elles. L'objectif étant bien sûr de rétablir l'étanchéité des façades, sans en dégrader l'esthétique. Les travaux sont confiés à l'entreprise rennaise Goni SAS : « Neotoa est un client de longue date, c'est ce qui nous a incités à répondre à l'appel d'offres, explique son PDG, Pierre Van Damme. C'était aussi un chantier complexe dans le cadre d'une assurance dommages-ouvrage avec des désordres importants. Cela nous intéressait de tester une solution technique innovante. »

Discontinuité de la toile

En effet ici, la solution classique d'imperméabilité I4 ne convient pas étant donné les nombreuses modénatures et tous les joints creux qui empêchent de dérouler une toile de verre d'armature sur l'ensemble. Pour trouver la bonne prescription technique, le bailleur social et l'architecte, avant même l'appel d'offres, se sont rapprochés des fabricants, notamment STO. Après plusieurs visites sur le site et de nombreux échanges, l'industriel propose une solution spécifique. Laquelle consiste à intégrer comme d'habitude un voile de verre au revêtement de façade, mais de l'interrompre lorsque la façade présente des reliefs et joints. La continuité de l'étanchéité au niveau des joints est alors assurée à l'aide d'un mastic polyuréthane et d'un doublement de l'épaisseur de la couche de fond. L'entreprise Goni SAS va réaliser, au préalable, différents tests sur des zones représentatives, tant en parties courantes qu'au niveau des points singuliers. « Nous avons travaillé la méthodologie avec l'industriel, qui était le seul à garantir un résultat avec discontinuité de la toile », précise Pierre Van Damme.

Une fois la solution technique validée par toutes les parties, les travaux sont engagés, ils dureront dix-huit mois : « Nous avons mobilisé des moyens importants, soit deux équipes travaillant avec des échafaudages fixes et volants en fonction de la configuration des façades. Au plus fort du chantier il y avait 22 opérateurs sur place, ce qui représente la moitié des effectifs de notre service ravalement », se souvient Romain Moreno, responsable de la branche façade de l'entreprise. « C'est



© MARC KNECHT



© MARC KNECHT

une performance pour nous que de pouvoir mobiliser nos équipes au bon moment », se félicite Pierre Van Damme.

Nettoyage, préparation, application

Au plan méthodologie, les travaux débutent par un nettoyage à haute pression des bétons bruts et un décapage des anciennes lasures par aérogommage – « c'est une méthode plus douce pour retrouver l'aspect du béton sans le dégrader ». Suit la préparation du support : « Il y avait des fissures infiltrantes et des éclats de béton sur l'ensemble que nous avons traités ». Les opérateurs ont ensuite appliqué un régulateur de fond formulé pour stopper la diffusion des résidus de décapage ou des constituants des anciens revêtements à travers les revêtements. Cette première couche crée un pont d'adhérence et régule l'absorption des fonds avant l'application du système d'imperméabilité, lequel comprend une couche d'impression, l'armature en fibres de verre et une couche de finition. Ici, la particularité porte sur l'interruption au niveau des joints creux de l'armature en fibres de verre : « La toile est découpée proprement au cutter à l'angle de chaque joint creux. La continuité de l'étanchéité est assurée à ce niveau avec le mastic polyuréthane », détaille Romain Moreno. La finition est traitée avec un revêtement d'imperméabilisation d'aspect velouté mat, renforcé en siloxane ; il est très résistant à l'encrassement et perméable à la vapeur d'eau. Pour la couche de finition, deux teintes principales ont été retenues par l'architecte, avec le concours du studio StoDesign : un



© MARC KNECHT

blanc cassé sur les parties anciennement en béton brut et un gris-mauve sur les parties lasurées.

Mais les travaux ne s'arrêtent pas là : « Les coursives présentaient également de nombreux problèmes d'infiltration, de stagnation d'eau et de rejaillements. Nous avons repris l'ensemble des bavettes, couvertines et barbacanes ». Pour les coursives, la préconisation a porté sur un système d'étanchéité liquide (SEL). Un soin particulier a été apporté aux jonctions entre les deux types de revêtements, imperméabilité de façade et SEL. En fin de chantier, le bailleur croise les doigts : « L'opération a été livrée en mai 2019, à la satisfaction de l'ensemble des intervenants, le résultat plaît à nos locataires. Il nous reste à éprouver son efficacité l'hiver prochain, par temps de pluie... », explique Pascal Leray, chargé d'expertise technique de Neotoa. L'entreprise, quant à elle, se réjouit : « C'est un projet où il y a eu une bonne compréhension entre toutes les parties et c'était important pour nous de pouvoir expérimenter cette solution technique, pour la proposer ensuite à nos clients qui sont dans la même situation », conclut Pierre Van Damme. ■



LE CHANTIER EN BREF



MAÎTRE D'OUVRAGE : Neotoa
(ex Habitat 35)

MAÎTRE D'ŒUVRE : Atelier Fassot
Architecture

ENTREPRISE : Goni S.A.S

HEURES DE TRAVAIL : 3 300

SOLUTIONS UTILISÉES : système d'imperméabilité de façade I4 Irtop S avec couche intermédiaire Irtop SC + StoPrim BL / Système d'étanchéité liquide Sto-Polydal avec primaire Sto-Prim BG et Sto-Chips.

© MARC KNECHT

Derrière notre nouveau nuancier...

... 340 nuances de façades, et bien plus encore !



Liberté, Créativité, Durabilité !

Fruit du travail de notre service StoDesign, notre nouveau nuancier façade, avec ses teintes actuelles et intemporelles, a été conçu pour vous ouvrir tous les champs des possibles et vous offrir des solutions en conformité avec la réglementation en vigueur.

Rendez-vous sur www.sto.fr ou sur www.sto-facade.fr pour commander votre nuancier ou télécharger les palettes de couleur.



MARINE POULHALEC,

01 40 69 57 04

THIERRY HOUDIN

01 40 69 57 08

INGÉNIEURS MATÉRIAUX À L'UPMF

RÉPONDENT À VOS QUESTIONS...



1 ITE - RECOURS À UN ARCHITECTE

Je dois mettre en œuvre une isolation thermique par l'extérieur (enduit sur PSE) en rénovation. Existe-t-il une obligation de recourir à un architecte ?

➔ Dans le cas d'une construction, d'une transformation ou d'un agrandissement, le recours à un architecte est requis si un permis de construire doit être déposé ou si la surface de plancher dépasse les 150 m².

En ce qui concerne les rénovations, l'architecte doit impérativement intervenir dans le cas d'un changement d'affectation des locaux (transformation d'une boutique en appartement, d'une grange en maison d'habitation, etc.) et ce, sans condition de surface.

Autre cas dans lequel il est obligatoire de faire appel à un architecte : si votre chantier se situe dans une zone classée ou si vous entreprenez la rénovation d'un bâtiment historique. Dans ces deux cas, vous devrez faire appel à un professionnel précis : l'architecte des Bâtiments de France (ABF).

2 REVÊTEMENT DE SOL LINOLEUM - NETTOYAGE

En fin de chantier je dois nettoyer un revêtement de sol linoleum, y a-t-il des recommandations particulières relatives à son entretien ?

➔ Effectivement, il est précisé dans le CPT 3703 de mars 2012 (relatif aux revêtements de sol linoléum collés) les dispositions suivantes :

- un entretien initial avant mise en service doit être réalisé conformément aux dispositions indiquées par le fabricant du revêtement (cf notice d'entretien diffusée par le fabricant et Avis technique ou DTA du revêtement considéré),

- l'entretien courant sera ensuite à la charge de l'utilisateur des locaux. En fonction du local et pour chaque type de revêtement linoleum, les méthodes d'entretien, produits d'entretien et méthode de détachage préconisés sont indiqués dans la notice d'entretien diffusée par le fabricant et/ou l'AT ou le DTA correspondant,

- un sol en linoleum nécessite un entretien régulier et sa surface doit toujours faire l'objet d'une couche de protection qui évite un dépolissage excessif et limite la pénétration des taches. Pour éviter des dommages irrémédiables, il est essentiel de ne jamais appliquer sur le linoleum des produits d'entretien ayant un pH → 9. Les excès d'eau en surface devront être rapidement éponnés et pour les locaux en service, on veillera à éviter les variations importantes de hygrométrie ambiante.

3 PEINTURE - JOINT ACRYLIQUE DE FINITION

J'arrive sur un chantier pour effectuer la préparation de mes surfaces à peindre et le joint de finition entre les menuiseries et les plinthes n'est pas fait. Selon les NF DTU qui doit la réalisation de ces joints ?

➔ Sans précision dans les DPM, la réalisation des joints de finition mastic autour des menuiseries, des plinthes, des faux-plafonds modulaires... ne fait partie ni du marché du menuisier, ni du marché du peintre, ni de celui du plâtrier.

Il faut donc vérifier que la réalisation de ces joints est bien attribuée à l'un des trois lots. Dans le cas contraire, ils peuvent être effectués par le peintre moyennant un avenant pour travaux supplémentaires.

Quel que soit le corps d'état réalisant ce joint mastic, s'il est destiné à recevoir une finition, il doit être de nature acrylique ou polyuréthane, en aucun cas de nature silicone, et doit être compatible avec la nature des autres supports (cf. NF DTU 59.1).

4 ITE- RÉCEPTION

Existe-t-il une règle ou un NF DTU indiquant la manière de réceptionner une façade avec une Isolation Thermique Extérieure en PSE sous enduit ?

➔ Non, il n'existe pas encore de NF DTU spécifique à l'ITE de PSE sous enduit. Dans le cadre du contrôle de l'aspect de surface pour une façade, vous pouvez vous reporter au NF DTU 42.1 « Réfection de façades en service par revêtements d'imperméabilité à base de polymères ». Celui-ci précise que l'observation s'opère à 5 mètres minimum pour voir la façade dans son entier, avec un éclairage incident normal. L'observateur se trouve à l'intérieur d'un angle compris entre 70° et 110°.



MARINE POULHALEC
01 40 69 57 04
THIERRY HOUDIN
01 40 69 57 08
INGÉNIEURS MATÉRIAUX
À L'UPMF RÉPONDENT
À VOS QUESTIONS...

5 PEINTURE – JOINT ENTRE PRÉDALLES

Dans le cadre de mon marché, je dois peindre des plafonds avec un niveau de finition B au sens du NF DTU 59.1 Revêtements de peinture en feuille mince, semi épais ou épais. Les planchers sont réalisés par prédalle béton avec dalle de compression et les joints entre les prédalles (visibles en plafond) sont importants. Le maître d'ouvrage me demande de reboucher ces joints en plafond afin d'obtenir le niveau de finition B. Les documents particuliers du marché ne stipulent pas qui doit les reboucher. Est-ce au peintre de le faire ?

→ Il est précisé à l'article 3.2 de la partie P2 (CCS) du NF DTU 59.1 que la mise en œuvre de mastics ou d'armatures pour raccord d'étanchéité (traitement de fissures) ou de matériaux sont des travaux ne faisant pas partie du marché.

Dans le CPT « Dalles pleines confectionnées à partir de prédalles préfabriquées et de béton coulés en œuvre » (cahier du CSTB 2892 – V2 d'avril 2016), il est spécifié pour le traitement des joints qu'ils sont soit laissés apparents, soit rebouchés à l'aide d'un produit explicitement destiné à cet usage. En l'absence d'indication dans les DPM, la sous face des prédalles est considérée comme un parement ordinaire au sens de la norme NF DTU 59.1.

Dans l'état, ce parement ordinaire ne peut donc recevoir qu'une peinture avec un niveau de finition C. Pour respecter le marché, des travaux complémentaires (généralement réalisés par le maçon) devront être envisagés afin que le parement ordinaire soit remis à un niveau de parement courant (ou soigné) apte à recevoir un revêtement de peinture avec une finition B.

7 PAPIER PEINT – MINIMISER LES JOINTS OU LES CHUTES

En cours de chantier mon client me demande de réutiliser des chutes pour réduire la quantité de matériau utilisé. Dans les documents particuliers du marché rien n'est précisé à ce sujet. Cette mise en œuvre occasionnerait pour mon entreprise du travail supplémentaire et, d'un point de vue esthétique, cela augmente le nombre de raccords. Est-ce que le DTU 59.1 précise des dispositions particulières sur la mise en œuvre des revêtements muraux ?

→ Ce n'est pas dans le NF DTU 59.1 (peintures) mais dans le DTU 59.4 « Mise en œuvre des papiers peints et des revêtements muraux » que l'on peut trouver des éléments de réponse. Dans sa partie P1 (cahier des clauses techniques) au paragraphe 6.6.3.2 relatif au calepinage des lés, il est précisé que l'entrepreneur doit décider d'un calepinage des lés en tenant compte des dispositions de la pièce pour positionner les joints et les minimiser.



6 REVÊTEMENT DE SOL – NON TRADITIONNEL

Le maître d'ouvrage me demande de mettre en œuvre un revêtement de sol non traditionnel, qui ne fait l'objet ni d'un avis technique ni d'un avis technique expérimental (ATEX). Comment faire valoir les risques que je prends, refuser le produit et faire accepter celui que je propose qui est lui sous avis technique ?

→ Il est d'usage que si des produits sont proposés par le maître d'ouvrage ou son représentant, ils sont soumis à l'acceptation de l'entreprise. L'entreprise est en droit de refuser la commande car le produit ne relève pas d'une technique courante (NF DTU, avis techniques, ATEX ou recommandations professionnelles) et est par conséquent soumis à une assurance particulière dont l'entreprise devrait en supporter le coût.

Outre l'aspect expérimental de ce produit et malgré le savoir-faire de l'entreprise, il y a un risque de sinistralité que l'entreprise n'est pas dans l'obligation de faire prendre à son client. Il est du devoir du sachant qui est l'entreprise, de proposer un produit connu sur le marché, relevant de techniques courantes dont la technique est maîtrisée.



Un bon *peintre*,
c'est d'abord de bons **enduits**.



LA MARQUE
FRANÇAISE
DES ARTISANS

Depuis 1838



SEMIN
PEINTRES
semin.fr

diffrent.fr / 06 64 07 73 77 / Street: 399.86yaboo027



Au cœur de Versailles, l'Ecole Supérieure d'Art Mural et Décoratif forme à la peinture décorative et à l'art du trompe-l'oeil. L'école délivre une certification professionnelle de peintre en décor de niveau 3, possible en cursus international bilingue, des diplômes de spécialisation et un programme à la carte destiné aux professionnels cherchant à se perfectionner dans un domaine précis.



PIOTR JANKOWSKI, PEINTRE DÉCORATEUR

« La première fois que j'ai vu du trompe-l'œil, c'était en Espagne. J'étais parti rejoindre mon frère et j'ai travaillé là-bas pour un russe qui voulait en faire en décoration chez lui. Ça m'a plu et ça m'est toujours resté « au fond du cœur ». Rentré à Paris, j'ai été embauché comme peintre en bâtiment dans un hôtel de luxe et j'ai cherché une formation au décor. J'ai découvert l'Ecole d'Art Mural de Versailles. Tout de suite, elle m'a paru très professionnelle. Je suis allé la visiter et là j'ai découvert le faux marbre, le faux bois... J'ai passé l'examen en 2017 –y compris le test de dessin- mais pour des raisons financières je n'ai commencé qu'en 2018. Moi qui n'avais jamais eu de pinceau dans les mains autre que celui à recharger, j'avais très peur ! Mais j'ai tenu le niveau même si les cours de dessin et de perspective étaient durs. Lisa Staniforth est très perfectionniste. C'est vraiment une bonne école. Maintenant, j'ai un titre de peintre décorateur de niveau 3. Je voudrais poursuivre dans le décor, continuer à apprendre. J'ai rencontré une entreprise spécialisée en décor mais si je ne trouve pas en entreprise, je me lancerai en indépendant. »

ENSEIGNEMENT

L'ÉCOLE D'ART MURAL DE VERSAILLES

Installée dans l'enceinte de l'Hôtel de Madame du Barry à Versailles, dans des locaux modernes ventilés et lumineux, « parfaitement adaptés aux professionnels », souligne Lisa Staniforth-Gourdon, sa directrice, l'École d'Art Mural de Versailles est un établissement privé de formation artistique dédié à la peinture décorative. L'école qui accueille des adultes à partir de 18 ans, se veut différente avec une attention particulière portée à la motivation et à la pertinence du projet professionnel des candidats. L'insertion professionnelle est en effet une étape essentielle et l'école s'appuie sur son partenariat avec la Chambre de Commerce pour aider ses élèves à prendre leur envol. Aide à la rédaction du CV, de la lettre de motivation, mise en relation avec des entreprises, accompagnement à la création de son activité, l'école met particulièrement l'accent sur le suivi de l'élève dans son entrée dans la vie active. « C'est notre touche, fait valoir Lisa Staniforth qui se félicite d'un taux de placement proche de 100%. Certains viennent vers nous dans l'optique d'une reconversion professionnelle, il faut donc que la formation les amène à quelque chose de pratique. Les cours sont conçus pour pouvoir démarrer professionnellement et l'élève doit pouvoir trouver une voie qui lui corresponde. »

Motivation et projet professionnel

L'hétérogénéité des profils formés est une autre particularité de l'école, avec des élèves juste diplômés et d'autres ayant derrière eux une carrière professionnelle. Architecture, architecture d'intérieur, bâtiment, Beaux-Arts, restauration, milieu du cinéma..., les élèves affichent des profils très divers. Leur point en commun pour rejoindre une des formations proposées, est d'avoir passé un test d'entrée, avec un dessin à réaliser (élément clé maison de la sélection pour déterminer les capacités du postulant !). Chacun arrivant avec une expérience différente, des points forts et faibles, les élèves ont des besoins différents. Ainsi le restaurateur viendra se former à la peinture et le peintre en bâtiment, en décor.

Les classes sont limitées à 12 personnes dans l'optique de favoriser et optimiser l'apprentissage, dispensé par des professionnels en activité. Ces intervenants sont tous issus de filières d'études artistiques et exercent dans divers domaines liés à l'art mural, la peinture décorative et le trompe-l'œil tels que l'histoire de l'art, les beaux-arts, les arts décoratifs, la restauration, la dorure, l'architecture, le design, les décors

événementiels, théâtraux et audiovisuels. Le parti pris de l'école est de favoriser un enseignement diversifié des techniques traditionnelles : couleur, composition...

Aussi à l'international

La formation s'étale sur 10 mois avec au bout, un chantier école d'une quinzaine de jours se déroulant dans une institution. Une convention de partenariat a été signée avec la ville de Versailles permettant aux élèves de réaliser, sous le contrôle de leurs enseignants, des trompes-l'œil sur le mobilier urbain.

Chaque discipline est découpée en trois niveaux, chaque niveau étant enseigné par rotation avec les autres disciplines. « C'est important pour le moral, certains élèves sont bons dans un domaine et moins bons dans d'autres », reprend Lisa Staniforth.

L'école est accessible à ceux qui veulent entreprendre une carrière de peintre en décor en leur permettant d'accéder au titre de niveau 3 de peintre en décor - techniques ancestrales et contemporaines (disponible en cursus international bilingue sur 1 ou 2 ans !). Deux programmes de spécialisation de peintre en décor sont également proposés et l'école développe des formations à la carte permettant aux professionnels d'aborder les différents aspects de la peinture décorative et de l'art du trompe-l'œil, sans gêner leur activité professionnelle. ■





BTP BANQUE

100 ANS

GRUPE CREDIT COOPERATIF

**C'EST LE MÉTIER
QUI PARLE**

EUROSKILLS 2020 : PREMIER RASSEMBLEMENT DE L'ÉQUIPE DE FRANCE



L'Équipe de France EuroSkills 2020 s'est réunie les 16 et 17 novembre 2019 lors du rassemblement des titulaires à l'INSEP (Institut national du sport, de l'expertise et de la performance) à Paris. L'objectif de cet événement étant de les introduire aux bases de leur participation en Équipe de France EuroSkills ; de les sensibiliser à ce qui les attend durant la compétition ; de rencontrer leurs coéquipiers et l'équipe d'encadrement, à savoir le coach Stéphane Raynaud, et ses team leaders, qui seront leurs référents pendant les mois à venir ; et enfin de rencontrer et d'échanger avec leur expert métier afin de pouvoir prendre les premiers conseils à propos des épreuves et des défis qu'ils devront relever.

Nancy Maurille, 20 ans, des Pays de la Loire, concourra en peinture et décoration et Jessy Dumas Bougain, 20 ans, d'Auvergne, représentera le sol. En plus du soutien technique et moral de leurs experts métiers, WorldSkills France a mis en place un dispositif complet mêlant perfectionnement technique pour lequel les experts métiers établissent un plan d'action, et préparation physique et mentale visant à créer une cohésion d'équipe, augmenter sa confiance en soi, apprendre à gérer ses émotions et ses efforts en situation de stress, accroître sa résistance à la fatigue et dépasser ses limites. ■

PROCHAINES ÉCHÉANCES POUR NOS CHAMPIONS :

- Du dimanche 1^{er} au dimanche 8 mars 2020 : préparation physique et mentale
- Juin 2020 : présentation officielle de l'Équipe de France
- Du dimanche 12 au dimanche 19 juillet 2020 : préparation physique et mentale
- Du 16 au 20 septembre 2020 : EuroSkills Competition à Graz (Autriche)
- Novembre 2020 : Réception de l'Équipe de France EuroSkills

RÉUSSIR SON MÉMOIRE TECHNIQUE

Une formation pour améliorer son taux de réussite aux appels d'offre et pour améliorer la présentation et la rédaction de son mémoire technique, c'est ce que propose la société Cap Numérique. Cette formation qui s'adresse à toute personne en charge de la rédaction du marché (responsable d'entreprise, chargé d'affaires, assistante commerciale...) vise à apprendre comment mettre en avant son savoir-faire, la valeur technique d'une entreprise étant un facteur de plus en plus important dans la décision finale d'un acheteur public. Sur deux journées, le stagiaire apprend à mettre en place de nouvelles méthodes de travail basées sur l'utilisation d'outils numériques gratuits ou quasiment gratuits : analyse des pièces du DCE, construction d'un mémoire technique simple, rapide et efficace, présentation de l'information afin de faciliter l'analyse du mémoire technique, intégration des visuels, charte graphique de l'entreprise...et comment transformer son mémoire technique en livre électronique afin de répondre à l'obligation de dématérialisation du 1^{er} octobre 2018. ■

PLUS D'INFOS : contact@capnumerique.com - www.capnumerique.com.



SEMIN ENTAME UN CFA TOUR

Les équipes Semin ont commencé mi-septembre 2019 un tour de France des centres de formation des métiers de plâtriers et peintres : le SEM TRUCK. Les techniciens Semin se déplacent donc sur les routes de France afin de rencontrer les futurs professionnels qui utiliseront ses produits sur les chantiers. L'objectif est de communiquer envers les professionnels de demain, de les former en leur donnant les outils et les techniques nécessaires pour répondre du mieux possible aux problèmes rencontrés sur les chantiers et aux enjeux de demain. Parler d'innovations, faire goûter aux apprentis des solutions techniques innovantes.

Plus d'une quinzaine de CFA ont déjà été visités. Cette démarche est très appréciée du corps enseignant et des élèves, qui sont très demandeurs des nouvelles techniques leur permettant de gagner du temps sur leurs chantiers. Le résultat pour SEMIN est plus que positif car de nombreux CFA souhaitent désormais venir visiter ses sites de productions et en profiter également pour que ses techniciens réalisent des formations plus poussées sur certains type d'application, notamment les enduits Airless.

Ce SEM TRUCK se prolongera sur 2020 et 2021. ■



CONCOURS DU MEILLEUR APPRENTI-PEINTRE DE BOURGOGNE

Organisées du 6 au 8 novembre 2019 au Bâtiment CFA de Dijon, la trentième édition du concours du meilleur apprenti-peintre a vu Jessica Lucas (CFA Yonne) remporter ce concours. Ce concours est organisé conjointement par la FFB Bourgogne-Franche-Comté et le Conseil Régional. ■



Bostik

smart adhesives*



MIPLAFIX 800

COLLE TRÈS HAUTES PERFORMANCES POUR REVÊTEMENTS TECHNIQUES

MIPLAFIX 800 est une colle spécialement formulée pour la pose des revêtements de sols techniques nécessitant des performances de collage supérieures : caoutchouc, LVT, PVC homogènes, linoléum, systèmes douches PVC.

Seaux de 6kg et 18kg



BREEAM®



SYSTÈME TARADOUCHE DE GERFLOR

Après les hôpitaux et EHPAD, la collection Taradouche s'introduit désormais dans l'hôtellerie, les résidences d'étudiants, les vestiaires de salles de sport ou les spas grâce à ses nouveaux décors tendance inspirés de la nature. Associant revêtements de sols et revêtements muraux en rouleaux PVC, soudable à chaud et 100% étanche, sous Avis Technique, la gamme Taradouche est complétée d'accessoires tels que le Clean Corner System, un profil de diminution, une forme d'appui ou un seuil de douche.

www.gerflor.fr

GAMME EXTREM D'UNIKALO

Grâce à la résine siloxane hybride développée par Unikalo, la nouvelle gamme de revêtement de façades Extrem combine un effet perlant optimal avec une respirabilité et une imperméabilité améliorées. Pour répondre aux exigences de chaque chantier, la gamme est composée de films minces D2, de revêtements semi épais D3, de revêtements d'imperméabilité de I1 à I4, à l'aspect minéral, lisse ou taloché. Utilisant des pigments minéraux ultrasolides, Extrem bénéficie d'un filtre anti-UV permettant d'utiliser les teintes vives depuis le nuancier K220.

www.unikalo.com
Tél. 05 56 34 23 08



ARTIS DE TOLLENS

La gamme des enduits Artis s'enrichit désormais de trois nouvelles références : Rebmur Express, Murinter NFE et Multifonction. Outre la nouvelle charte graphique plus claire et plus moderne, ces nouveautés bénéficient d'un format exclusif de 15 kg en 3 pochons de 5 kg, ce qui évite les pertes et permet une meilleure conservation. Tollens propose sa gamme d'enduits Artis dans tout son réseau de magasins.

www.tollens.fr
Tél. 0820 21 00 24



EUROPAN SR DE GUITTET

Guittet a développé une peinture en phase solvant pour bois (extérieurs et intérieurs) permettant aux professionnels de s'affranchir des intempéries. Résistant aux agressions extérieures y compris par temps de pluie ou de neige dès 2h, European SR (Séchage Rapide) est recouvrable en 4h pour rendre les chantiers plus rapides. Polyvalente (impression et finition), elle est applicable sur la majorité des essences (feuillus, résineux) et déclinée dans les 1170 teintes du nuancier Chromatic.

www.guittet.com
Tél. 01 57 61 00 00



TECHNOLOGIE STO POUR ITE

Pour éviter l'arrêt de l'activité pendant la saison froide et humide et démarrer les chantiers plus tôt au printemps, Sto a développé la technologie QuickTrack (QT) avec un agent de prise qui accélère le séchage et fixe l'eau à une température pour une mise « hors d'eau » rapide. Quant à la technologie QuickSet (QS), elle limite le risque de délavage grâce à une prise rapide du marouflage à l'enduit de finition. StoAdditiv QS, quant à lui, est une solution flexible pour une mise « hors d'eau » des peintures de façades.

www.sto.fr



NOUVEAUTÉS JANVIER 2020



WEBERDEKO MÉTAL DE WEBER

Weber lance une patine métallisée weberdeko métal qui, combinée aux enduits matricés de la gamme weber terranova print, permet de personnaliser la façade en jouant sur les formes, les couleurs et les reflets irisés. Riche de 20 couleurs métallisées allant du vert intense au cuivre orangé, de l'or à l'argent, du bronze au zinc... ce revêtement fait ressortir de manière décorative, certains éléments de façade. Prêt à l'emploi en seaux de 5 et 15 kg, weberdeko métal s'applique au rouleau, à la brosse ou au pistolet airless.

www.weber.fr
Tél. 01 60 62 13 00



ETERNAL DE FORBO FLOORING

La collection Eternal présente une offre de PVC hétérogène compact riche de 96 références destinées aux sols à fort trafic. Exempte de phtalates et à faible émission de COV, elle satisfait les démarches HQE. De plus, Eternal propose un service de personnalisation en offrant de concevoir soi-même le dessin de son sol et ce, à partir de 12m2. A cet effet, Forbo Flooring met à disposition un site dédié www.eternalpersonnalisable.fr

www.forbo-flooring.fr
Tél. 03 26 77 86 35



CARRÉ COUTURE DE BALSAN

Reprenant les codes de la haute couture, cette nouvelle collection multi-formats propose des lés (4 m) et de dalles (50 x 50 cm ou 1 x 1 m) déclinant des motifs de dentelle, de broderie ou des faux unis. La technologie Mbrodery permet de réaliser des motifs sophistiqués avec une grande précision dans les détails tout en gardant une robustesse exceptionnelle. Carré Couture propose en plus les dalles de transition : moitié motif, moitié faux unis permettant de joindre deux motifs en fondu-enchaîné ou de délimiter des espaces au sol par des effets de tapis.

www.balsan.com
Tél. 02 54 29 16 00



GAMME VICTORY RELOOKEE DE SOFRAMAP

Victory Velours Evolution est une peinture en phase aqueuse et à la grande polyvalence d'emploi. Elle offre une très belle glisse et son temps ouvert optimisé assure une application sans reprise. Lessivable, elle garantit aussi une excellente résistance à l'abrasion humide (classe 1). Opaque et d'un aspect mat-velouté, elle satisfait aux tendances actuelles de décoration intérieure soignée. Respectueuse de l'environnement et de l'utilisateur, Victory Velours est classée A+. Disponible en 1 L, 4 L et 10 L.

www.soframap.com
Tél. 04 92 02 66 72



ROBUST'ONIP MATE

Peinture de finition à base de résine acrylique en phase aqueuse pour la protection et la décoration des murs et plafonds intérieurs neufs ou à rénover, Robust'Onip présente un rendu mat velouté. Dotée d'un pouvoir opacifiant et d'un séchage rapide, elle présente un très bon effet perlant et résiste aux taches. En ralentissant la pénétration de l'eau dans le support, elle empêche les salissures de s'incruster dans le film de peinture et se nettoie en un seul geste. Teintable dans les 1200 coloris du système Color'Onip, elle est disponible en 4L ou 5L.

www.onip.com
Tél. 01 46 72 30 95

MAGAZINE ÉDITÉ PAR CLUB ALLIANCE 9, rue La Pérouse 75784 Paris cedex 16 | Tél. 01 40 69 53 73 | www.cluballiance.fr | E-mail : contact@cluballiance.fr | N° ISSN : 1764-0709 | Président du Club Alliance - Directeur de la publication : Bruno Poilpré | Rédacteur en chef : Yves Labbé | Rédactrice en chef adjointe : Corinne Bailly | **ONT COLLABORÉ AU NUMÉRO 182** : Luc Bachélerie, Philippe Cluzeau, Nicolas Dembreville, Stéphanie Lacaze, Stéphane Miget, Madras Editing, Michaela Tumpach, Marine Poulhalec, Thierry Houdin | Publicité : Club Alliance | Maquette : Lenox | Impression : Imprimerie VINCENT | Photo couverture : © Adobe stock | La revue Reflets & Nuances est distribuée gratuitement.

TX Habitat

PVC HÉTÉROGÈNE ACOUSTIQUE

100% recyclable, dotée de performances techniques optimales et composée de designs exclusifs, cette nouvelle collection saura répondre aux besoins des acteurs de l'habitat collectif privé et social.

Découvrez nos nouveaux designs intemporels qui facilitent le vivre bien, en incluant une large offre de décors bois & béton et des concepts plus audacieux.

Pour en savoir plus :
www.tarkett.fr

La collection
idéale pour
l'Habitat



Classic Blue
19-4052

VOYEZ LA VIE EN BLEU AVEC TOLLENS ET PANTONE

ENTRE VOS PROJETS ET NOUS,
L'ACCORD PARFAIT.

- Peinture
- Décoration
- Revêtements Mur & Sol
- Matériel & Outillage



TOLLENS
Créateur de peinture depuis 1748